

Dette tunisienne 850 millions d'euros remboursés, quelle marge de manœuvre ?



A LA UNE

Panneaux solaires
l'ITES incite les
Tunisiens à passer à
l'action

ECO - FINANCE

Opportunités dans
les industries
manufacturières,
le recyclage et les
énergies renouvelables

ACTUALITÉS

Gestion des déchets
L'approche
PDIA peut-elle
révolutionner le
système en Tunisie?

PUBLICATION

Stratégie du secteur
de l'énergie à l'horizon
2035

ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT

PHÉNOMÉNAL

5 مرّات
على التوالي



ooredoo®

طور عالمك

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI
Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG



Dette tunisienne : 850 millions d'euros remboursés, quelle marge de manœuvre ?

Le niveau des réserves de change est le marqueur national de solvabilité. Autant dire le bouclier de notre souveraineté. Il subit les coups de bélier, à répétition, des échéances de la dette.



Panneaux solaires : l'ITES incite les Tunisiens à passer à l'action

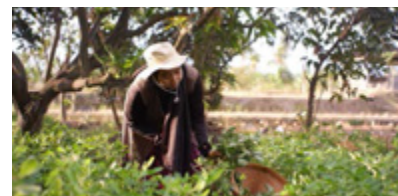
Affirmer l'autorité de l'État, restaurer la capacité financière des opérateurs publics du secteur énergétique et sécuriser les importations de gaz tout en donnant une forte impulsion au mix électrique sont les principales mesures à adopter d'urgence pour préserver et renforcer la sécurité énergétique du pays...



Marché du sud-est asiatique :

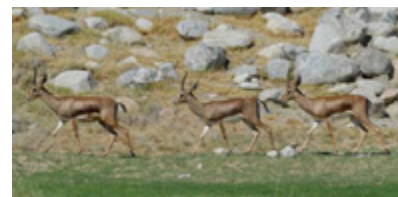
Un marché à conquérir en urgence

C'est démoralisant de constater que les exportateurs publics et privés tunisiens continuent à faire la sourde oreille aux appels du pied que leur lancent, depuis des années, des diplomates asiatiques accrédités, à Tunis.



Raidet : Nouvelles opportunités pour les femmes dans l'agriculture durable, les énergies renouvelables et les nouvelles technologies

La ministre de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, a annoncé, à l'occasion de la signature des avenants de deux conventions de partenariat relatives au programme national « Raidet » ...



La Tunisie adopte une loi pour lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté, mardi, un projet de loi visant à réglementer le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées.



Stratégie du secteur de l'énergie à l'horizon 2035: l'ITES propose des mesures complémentaires

Au cours de la dernière décennie, le déficit énergétique n'a cessé de s'accroître avec des répercussions négatives sur le bon fonctionnement de l'économie...



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT

UBCI, 1^{ère} Banque en Tunisie Labélisée « Engagé RSE »



Label « Engagé RSE »

Délivré par « Afnor Certification » à





Dettes tunisiennes

850 millions d'euros remboursés, quelle marge de manœuvre ?

Le niveau des réserves de change est le marqueur national de solvabilité. Autant dire le bouclier de notre

souveraineté. Il subit les coups de bélier, à répétition, des échéances de la dette. Il est impératif de le préserver.

Le 17 courant, le pays a réglé la tombée d'un "Eurobond". Un pavé d'un montant de 850 millions d'euros. Soit la contre

valeur de 2.867 millions de TND, c'est du lourd. Le boulet de canon est passé tout près. Cela secoue nos avoirs en devises, cependant le pays écarte ainsi toute rumeur de défaut de paiement. Les agences de notation ont longuement spéculé sur une éventuelle défaillance du pays. Elles nous ont placé à des grades hautement spéculatifs, quasiment dans l'antichambre du risque de défaut. Le pays a su dribbler les oracles de malheur.

L'hécatombe des échéances de crédit

Oh là ! ça n'en finit pas. Après l'échéance du mois d'octobre, d'un Eurobond similaire, le 17 février, le pays a dû décaisser une échéance d'un Eurobond' de 850 millions d'euros.

«Le niveau des réserves de change est le marqueur national de solvabilité. Autant dire le bouclier de notre souveraineté.»

L'Eurobond de février est de formule Bullet, c'est-à-dire payable in fine. Compte tenu d'un taux d'intérêt de 5,625%, le pays a déboursé la modique somme de 898 millions d'euros en principal et intérêt soit la contre valeur de 3.028 millions de TND.

Dit autrement cela nous a raflé 14 jours d'importation. De 119 le pays se retrouve avec 105 jours d'importation. Rappelons, qu'en la matière, la côte d'alerte est à 90 jours. C'est-à-dire que c'est le plancher requis pour émettre de la dette sur le marché international.

L'on n'a pas encore fini avec les échéances de crédit. Le pays devra également rembourser au mois d'octobre prochain la tombée d'un crédit Samourai d'un montant de 50 milliards de Yens. A la contre valeur d'aujourd'hui, il serait de 1. 062 millions de TND et nous faucherait l'équivalent de 5 jours d'importation. Le pays a sauvé la qualité de sa signature mais faut-il prendre cela comme un signal de bonne santé économique ?

Rester sur nos gardes

Le pays a payé et sauve la mise. Il a évité un scénario catastrophe. Il est, hélas exposé à un scénario frisson. Honorer ses engagements ne fera pas revenir pour autant les bailleurs de fonds. Le pays montre une certaine résilience. Gare à la confondre avec le dynamisme économique. Le pays se trouve pris en ciseaux par deux contraintes implacables. D'une part il y a les déficits jumeaux qui persistent, durablement. Et, qui saignent nos avoirs de change. De l'autre, la relance n'étant toujours pas là,

la croissance reste anémique à 0,4% en 2023.

«Le pays a su dribbler les oracles de malheur.»

L'hypothèse de l'effondrement émise par nos partenaires financiers et commerciaux a été esquivée l'on n'en est pas moins sur la corde raide. Le choix de compter sur soi, est une attitude de courage. Mais il n'alimente pas la caisse, comme on le voudrait. C'est juste qu'il sert à démentir les mauvaises prophéties des créanciers. La situation est grave il faut empêcher qu'elle devienne désespéré.

Se donner une longueur de confort

«L'hypothèse de l'effondrement a été esquivée, l'on n'en est pas moins sur la corde raide.»

Le curseur des jours d'importation est un indicateur de situation d'urgence. Le pays ne peut en permanence avoir "la tête dans le guidon". il lui faut une vision. Et dans cette perspective pourquoi ne se donne t-il pas une longueur de confort et déclarer l'amnistie de change ?



Déficit pluviométrique

Le taux de remplissage des barrages s'est situé au niveau de 34,2%, durant la période allant du 1er septembre 2023 au 21 février courant, avec des stocks évalués à 791,9 millions de m³, d'après des données publiées, mercredi, par l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).

A la date du 15 février 2024, les apports en eau dans les barrages se sont limités à 455,8 millions m³, en baisse significative en comparaison avec la moyenne enregistrée au cours des dernières années (1051,5 millions m³). Il convient de noter que 95% de ces eaux sont fournies par les barrages du nord, alors que les eaux des barrages du centre et du Cap Bon ne représentent respectivement que 4% et 0,6%.

Néanmoins, il convient de noter que les apports en eau, au cours de cette période, sont plus importants que ceux enregistrés, une année auparavant (259 millions de m³). Il est à souligner que le niveau de remplissage varie d'un barrage à un autre. Celui de Sidi Salem représente 36% de sa capacité de remplissage, alors que le niveau de remplissage des deux barrages de Sejnane et Sidi Saâd s'élève respectivement à 29% et 23%.

Après tout l'on s'est familiarisé avec le mécanisme pour les arrangements fiscaux. Why not pour le change. Voyons alentour, le Maroc en est à sa troisième édition. Tout en étant en plein essor l'économie marocaine en arrive quasiment à instituer ce mécanisme. C'est dire s'il est utile.

La Tunisie décrète l'année 2024 comme l'année de l'inclusion de l'informel pourquoi le pays se priverait-il d'un tel recours.

Cela ferait moins dégringoler le curseur de l'autonomie d'importation. La communauté d'affaires aurait moins de sueur froide et disposerait d'une meilleure visibilité. Une autre alternative est envisageable. Un plan Marshall reste une alternative crédible.

«On peut refuser la privatisation mais rien n'empêche de garder le contrôle et d'ouvrir le capital au public.»

Réformer, inévitablement

On peut toujours faire le choix de compter sur soi et refuser d'obtempérer aux conditionnalités des bailleurs de fonds. Mais, on ne peut résister aux appels objectifs de réformer l'économie d'autant que celle-ci est à la

recherche d'un nouveau modèle de développement.

On a le droit de refuser de libéraliser l'économie pour ne pas laisser se déchaîner les démons des intérêts privés. Mais il serait contre nature, de rester en monopole, d'enchaîner le marché et d'enrayer la concurrence.

Rien n'interdit à l'état de préserver un secteur productif public. Encore faut-il en optimiser le périmètre de sorte qu'il ne trouble pas la concurrence. On peut refuser la privatisation mais rien n'empêche de garder le contrôle et d'ouvrir le capital au public.

Dit autrement c'est une façon de populariser l'actionnariat.

Démocratiquement l'option est hautement méritoire. Tout sauf l'immobilisme ! En l'état même si le pays demeure solvable, l'économie est à la peine. Pour la réactiver, la raison dicte de se rapprocher des choix de la rationalité économique dont on ne peut se détourner. De la sorte on enverrait aux investisseurs le message de cohérence qu'ils attendent pour qu'ils se remettent à la tâche. Jouer les investisseurs contre les financiers, cela fait sens !

Ali Abdessalem

Tunisie

Les réserves en devises chutent de 14 jours d'importation après le remboursement d'un Eurobond



Les réserves en devises ont régressé de 14 jours d'importation, passant de 119 jours d'importation (25,9 milliards de dinars), le 16 février courant, à 105 jours d'importation (23 milliards de dinars), ce lundi, d'après les indicateurs financiers et monétaires, publiés par la Banque Centrale de Tunisie.

L'économiste Moez Hadidane, a expliqué, dans une déclaration à l'agence TAP, cette baisse par le remboursement, le 17 février, de l'Eurobond de 850 millions d'euros (en principal), auquel s'ajoutent des intérêts de l'ordre

de 47,8 millions d'euros, ce qui représente un total de 898 millions d'euros (l'équivalent de 3 milliards de dinars).

Hadidane a précisé que le remboursement de cette échéance a été effectué grâce, à l'avance, qui a été accordée, récemment, à titre exceptionnelle, de la part de la BCT, à la Trésorerie Générale de la Tunisie, d'un montant de 3 milliards de dinars.

Pour rappel, l'ARP avait approuvé, le 6 février, un projet de loi autorisant la BCT à octroyer des facilités au profit

du Trésor, afin de permettre au gouvernement de mobiliser les fonds nécessaires pour couvrir des besoins financiers urgents de l'État.

L'économiste a indiqué, en outre, que le remboursement de cet Eurobond entraînera la baisse, à la date du 19 février, du solde du compte courant du trésor, lequel passera de 4,5 milliards de dinars à 1,5 milliard de dinars, suite au tirage de 3 milliards de dinars et leur conversion en Euros pour honorer ce remboursement.

Il a noté, également, que la prochaine grande échéance de la dette publique extérieure sur le marché financier international, devra être remboursée en octobre 2024. Il s'agit d'un emprunt garanti par la JICA (Japan International Cooperation Agency), contracté en 2014, et dont le remboursement mobilisera une enveloppe de 1 milliard de dinars, ce qui représente 5 jours d'importation.



Panneaux solaires

l'ITES incite les Tunisiens à passer à l'action

Affirmer l'autorité de l'Etat, restaurer la capacité financière des opérateurs publics du secteur énergétique et sécuriser les importations de gaz tout en donnant une forte impulsion au mix électrique sont les principales mesures à adopter d'urgence pour préserver et renforcer la sécurité énergétique du pays, selon une étude de l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES), rendue publique récemment.

Selon cette étude intitulée "Préserver et renforcer notre sécurité énergétique", la priorité

est de restaurer, dans l'immédiat, la capacité de l'État, de ses Institutions et des opérateurs du secteur à garantir la continuité de fourniture du marché intérieur en énergie.

"Le secteur se dirigerait inévitablement à sa perte si des utilisateurs de l'énergie continuent de ne pas payer les services rendus et si les monopoles publics du secteur continuent de vendre leurs produits à des prix inférieurs au coût de leur production et/ou de leur achat sans recevoir dans les temps impartis la compensation à servir par le Trésor public".

«Le secteur se dirigerait inévitablement à sa perte si des utilisateurs de l'énergie continuent de ne pas payer les services rendus.»

Pour rétablir l'État de droit, les mesures proposées consistent à récupérer les créances impayées aux entreprises du secteur (STEG, STIR, ETAP, SNDP) par le Trésor et par les clients indécents et à mettre un terme aux vols de l'électricité et à la contrebande des carburants.

Il s'agit aussi de faire appliquer la réglementation en vigueur concernant l'obligation de constituer et de maintenir un stock de sécurité de 60 jours de consommation de carburants, ainsi que celle relative à la protection des infrastructures d'importance vitale et à adopter un plan spécifique d'intervention d'urgence et de gestion de crise.

Toutefois, la Tunisie n'étant plus un pays rentier en matière de pétrole, ces mesures ne permettront pas, selon ce document, d'assainir durablement les comptes de la STEG, de la STIR et de l'ETAP, tant que l'énergie électrique, le gaz et les carburants seront commercialisés à des prix bien en deçà de leur coût de revient.

Ainsi, pour restaurer la capacité financière des opérateurs publics afin qu'ils puissent réaliser la mission qui leur est assignée, les auteurs de l'étude recommandent une révision de la politique de subvention.

«La suppression brutale des subventions a un coût social certain, mais leur maintien, sans procéder aux ajustements appropriés, entraînerait de graves dérèglements du service public de l'énergie.»

"Dans la durée, une subvention généralisée et conséquente de l'énergie n'incite ni à la sobriété, ni à la performance et freine la mise en valeur des ressources alternatives. Pour être efficace, la subvention de l'énergie se doit d'être sélective, ciblée et judicieusement pilotée dans le temps. La suppression brutale des subventions a un coût social certain, mais leur maintien, sans procéder aux ajustements appropriés, entraînerait de graves dérèglements du service public de l'énergie, et par suite une situation pire pour les populations vulnérables"

L'étude estime également que "la réforme de la politique des prix de l'énergie est une opération délicate qui nécessite une concertation permanente et pendant plusieurs années entre différentes parties prenantes. Le choix des produits et le calendrier de réduction de leur subvention est à concevoir par les autorités politiques et la haute administration. La réduction progressive, sélective et ciblée de la subvention de l'énergie doit nécessairement être accompagnée de mesures compensatoires de soutien aux catégories sociales les plus vulnérables".

Sur le volet relatif à la sécurisation des importations de gaz afin d'assurer la continuité de fourniture de l'énergie électrique

à court et moyen termes, l'ITES propose d'engager dans les meilleurs délais des négociations avec la partie algérienne afin de fixer les conditions d'achat du gaz au-delà de 2027, de donner une forte impulsion au "plan solaire" qui a pris beaucoup de retard, de mettre rapidement en œuvre un projet spécifique d'équipement des bâtiments publics de panneaux photovoltaïques et d'inciter les propriétaires de logement et d'immeuble dont la consommation d'électricité est élevée à s'équiper en panneaux photovoltaïques.

«La réduction progressive, sélective et ciblée de la subvention de l'énergie doit nécessairement être accompagnée de mesures compensatoires de soutien aux catégories sociales les plus vulnérables.»

Parallèlement à ce plan d'urgence, l'étude de l'ITES, recommandé de programmer un assainissement financier du secteur sur les court, moyen et long termes, de mettre en valeur toutes les ressources nationales d'énergie, de maîtriser la demande d'énergie, de diversifier les fournisseurs du gaz naturel importé et de renforcer la capacité organisationnelle des parties prenantes.

Abou SARRA



Tunisie

La JICA s'attaque aux défis de l'eau et de l'environnement

La Tunisie est en train de faire des merveilles par le canal de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) dans deux villes réputées pour leur extrême pollution et pour les pénuries d'eau.

A Sfax, les experts japonais sont sur tous les fronts. Ils s'emploient à la faveur de financements de la JICA à dessaler l'eau de mer, à traiter les eaux usées en vue de leur recyclage et à aider les habitants de la ville à éviter les pertes d'eau.

Point d'orgue de ce partenariat tuniso-nippon, la construction d'une station de dessalement de l'eau de mer, moyennant un prêt de 800 MDT fourni par la JICA. Ce prêt est remboursable sur 25 ans.

Les sfaxiens seront mieux approvisionnés en eau potable

Cette station de dessalement sera opérationnelle au mois de juin 2024. Le taux d'avancement des travaux de construction de cette station est de 83%. La nouvelle station, qui devrait assurer,

d'ici 2035, l'approvisionnement régulier en eau potable d'un million de sfaxiens, a une capacité de 100.000 m³ par jour dans une première phase, et de 200.000 m³ par jour dans une deuxième.

Les experts japonais sont également mobilisés pour aider les sfaxiens à réduire les pertes d'eau de la Sonede.

Intitulé "Réduction des eaux non-Facturées dans le système d'approvisionnement en eau dans la zone urbaine du Grand Sfax", ce partenariat entre la

HYUNDAI Not Only The Leader... Simply The Best.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2023
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**

Sonede et la Jica consiste en la formation d'ingénieurs tunisiens et en le développement de leurs capacités en matière de gestion des fuites d'eau.

«A Sfax, les experts japonais s'emploient à dessaler l'eau de mer, à traiter les eaux usées et à aider les habitants à éviter les pertes d'eau.»

Quant on sait que les fuites d'eau générées par la vétusté des canalisations constituent la principale problématique de la Sonede, cette dernière a intérêt à généraliser le savoir acquis par les ingénieurs de Sfax à leurs collègues d'autres villes particulièrement du Grand Tunis où les quantités d'eau perdues équivalent le volume d'un barrage de 50 millions de mètres cubes.

Dissuader l'utilisation des eaux souterraines à des fins industrielles

A Gabès, une des villes les plus polluées de la méditerranée, un projet de construction d'une station de recyclage des eaux usées au profit du Groupe chimique de Tunisie sera lancé, en 2025, avec le concours financier et technique japonais.

La station, qui sera opérationnelle en 2027, sera financée par un

don de la JICA, d'un montant de 75 MDT.

Concrètement, la station aura à traiter les eaux usées de la ville de Gabès, à les épurer et à les mettre à la disposition du GCT pour réutilisation.

Les ouvrages installés à cette fin permettront d'acheminer 600 m³ par jour au Groupe chimique tunisien (GCT) et de l'aider à accroître sa production de 2 mille tonnes.

Les objectifs recherchés sont au nombre de quatre. Il s'agit d'éliminer les risques de pénurie d'eau, d'éviter l'utilisation des eaux souterraines à des fins industrielles et de contribuer au développement durable de l'industrie de transformation du phosphate à Gabès.

«La nouvelle station de dessalement de Sfax assurera, d'ici 2035, l'approvisionnement régulier en eau potable d'un million de sfaxiens.»

Le quatrième objectif vise à orienter l'eau fournie, jusque-là, au GCT par la SONEDE, quelque 7 mille m³/j sur des besoins totaux de 30 mille m³/j, vers l'approvisionnement des communautés locales en eau potable.

Ce sera de toute évidence une bouffée d'oxygène pour les habitants de Gabès et pour les oasis qui ont beaucoup souffert des pénuries d'eau à cause, justement, de l'utilisation intensive par les industries chimiques de l'eau de la sonede et de celle des nappes souterraines.

«La station de Gabès permettra d'éliminer les risques de pénurie d'eau, d'éviter l'utilisation des eaux souterraines à des fins industrielles et de contribuer au développement durable de l'industrie de transformation du phosphate.»

Morale de l'histoire : ce partenariat tuniso-nippon ne peut être que salué non seulement pour sa qualité mais également parce qu'il vient aider les tunisiens à vivre dans un environnement sain.

Est-il besoin de rappeler que la ville de Gabès, était connue avant sa pollution par les industries, comme l'unique oasis maritime de la méditerranée. C'est un patrimoine mondial. Dont acte.

About SARRA



Géostratégie

La Chine intensifie sa présence de proximité en Tunisie

Depuis deux mois environ, la présence chinoise en Tunisie a tendance à s'intensifier et à se diversifier de manière fort visible. Au regard de ses répercussions attendues sur le pays et la population tunisienne, on peut avancer sans se tromper qu'il s'agit d'une présence de qualité. Et pour cause, elle porte sur des projets structurants et sur des actions de proximité au profit

des ruraux et des régions sous équipées.

En ce qui concerne les projets structurants, la firme chinoise Sichuan Road & Bridge (Group) a remporté, le 3 janvier 2024, le marché du pont de Bizerte en soumettant l'offre la moins disant, soit 610 MDT. Ce projet est financé par la BEI (123 M€) et la BAD (122 M€).

Des projets structurants

Ce pont a une dimension sociale dans le sens où il va désenclaver la ville de Bizerte, améliorer la mobilité des Bizertins et mettre fin aux tracasseries et désagréments quotidiens subis par les habitants de Bizerte à cause des multiples pannes du pont mobile qui date des années 80.

Il a aussi une dimension économique. Il va favoriser entre autres les échanges commerciaux de la ville avec l'extérieur. Le port commercial, qui n'accueille, actuellement, que 40.000 containers alors qu'il a un potentiel de 100.000 containers, un potentiel qui peut être optimisé facilement grâce au nouveau pont.

Le deuxième projet structurant n'est autre que l'inauguration, le 15 janvier 2024, à l'occasion de la visite du ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, en Tunisie de l'Académie diplomatique internationale.

Empressons nous de relever que ce projet est unique en son genre et une première au monde jamais réalisée dans l'histoire de la Chine.

Cette institution, financée par la Chine à hauteur de 72 MDT, va remédier à une insuffisance majeure la non disponibilité dans le pays de diplomates performants. L'institution va pallier à cette carence en formant les futures générations de diplomates et en les dotant de fortes capacités d'analyses et de négociation à l'international.

Des projets de proximité fort appréciés

L'assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté, le 26

décembre 2023, un accord en vertu duquel la chine enverra 4 équipes médicales en Tunisie composées de 38 personnes dont notamment des enseignants et des médecins dans différentes spécialités.

Les équipes médicales seront réparties entre les hôpitaux de Jendouba (11) Sidi Bouzid (12), Gafsa (7) et le centre spécialisé en acupuncture à l'hôpital Mongi Slim de la Marsa (8).

La partie chinoise fournira des médicaments et des outils d'acupuncture sous forme de dons et bénéficiera de l'exonération des droits de douane et des taxes fiscales par la Tunisie.

Toujours au plan médical, le 20 janvier 2024, un protocole relatif au lancement de l'étude de faisabilité du projet de création, à Gabès, d'un centre d'oncologie (traitement des maladies cancéreuses). Ce centre, qui sera financé par la Chine, est fort attendu par les communautés locales qui ont été exposées, des décennies durant, aux maladies cancéreuses en raison de la pollution générée par les industries chimiques. Il va constituer, à coup sûr, un acquis pour le gouvernorat de Gabès, le sud de la Tunisie, et pour le secteur de la santé en général, car il permettra d'assurer la couverture sanitaire des habitants du sud et



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



de renforcer le système de santé.

Les bienfaits de l'eau épurée par une entreprise chinoise

Autre action de proximité développée par les chinois en Tunisie : la création à Sousse, de deux stations automatisées pour l'épuration des eaux usées et leur utilisation dans l'irrigation.

Interpellés par l'Agence Chine nouvelle, les oléiculteurs de cette région sont particulièrement satisfaits de l'eau épurée par les stations Hamdoun, nouvellement construite, et Sousse Sud, agrandie. Réalisées par la société chinoise Sino-hydro Corporation Engineering Bureau 15 Co, ces stations leur ont permis de disposer de quantités d'eau requises pour irriguer, en période sécheresse leurs oliveraies.

Les deux stations ne réduisent pas seulement la pollution, mais fournissent également aux agriculteurs locaux une source stable d'eau d'irrigation.

Les deux stations peuvent traiter 19 millions de mètres cubes d'eaux usées par an et fournir 18 millions de mètres cubes d'eau d'irrigation à la région environnante, soit la capacité de rétention d'un petit barrage.

Par delà ces réalisations accomplies l'espace de deux mois environ, nous ne pouvons

que saluer cette coopération.

D'ailleurs, loin de nous tout alignement idéologique, un regard d'ensemble sur la qualité et l'efficacité des aides au développement apportées à la Tunisie, depuis l'accès du pays à l'indépendance en 1956, par les pays partenaires, montre que l'aide chinoise a été une des plus bénéfiques pour les tunisiens.

Est-il besoin de rappeler le fleuron de la coopération tuniso-chinoise dans l'hydraulique, le canal Mejerda, appelé également canal de l'amitié tuniso-chinoise, a été mis en exploitation, au début des années 80. Cet ouvrage hydraulique permet de transporter, annuellement, 470 millions m³ d'eau provenant des plus grands barrages du nord du pays (Sidi Salem, Joumine, Sajnene et Sidi Barrek).

Pour saisir l'ampleur de l'utilité de cet ouvrage, le canal fournit de l'eau pour subvenir aux besoins en eau potable de la ville de Tunis, du Cap-Bon, du Sahel et de la ville de Sfax. Ses eaux sont également utilisées pour irriguer les zones agricoles d'El Mghira, Mornag et le Cap-Bon et pour recharger les nappes de Khlidia et du Cap-Bon.

Abou SARRA

Éducation de qualité

Beaucoup reste à faire pour réaliser le quatrième objectif de développement durable (éducation de qualité) notamment aux niveaux de la planification, du financement, de l'infrastructure, des programmes éducatifs, de la gouvernance, de la formation et de la transition numérique, a souligné mardi le ministre de l'éducation, Mohamed Ali Boughdiri.

S'exprimant à la clôture des travaux de la réunion régionale de haut niveau pour le Maghreb sur la transformation numérique de l'éducation au service de l'ODD 4, Boughdiri a appelé à la mise en place d'une plateforme numérique, financée par l'UNESCO, pour échanger les expériences réussies en matière de transformation numérique au service du développement, lit-on dans un communiqué publié sur la page officielle du ministère de l'éducation.

Il a, en outre, souligné l'importance du dialogue politique et technique sur la transformation numérique dans le secteur éducatif signalant la nécessité d'informer sur les outils mis en place par l'UNESCO et ses partenaires dans ce domaine



LA TUNISIE
QUI GAGNE

Saifeddine Berhouma, CEO de DecliTech
« Nous avons choisi de ne pas recourir
aux levées de fonds, en adoptant
le modèle bootstrap »



Saifeddine Berhouma, CEO de DecliTech est décrit par ses proches comme étant altruiste, passionnée par les hautes technologies, l'intelligence artificielle et la robotique. Il est membre de « Digital Africa » qui réunit des incubateurs, financiers institutionnels, venture-capitalists, clusters techs venant de nombreux pays africains au service des entrepreneurs numériques africains.

Il a fondé de nombreuses startups toutes versées dans les *technologies innovantes* dont « *FRTN technologies* » spécialisée dans la gestion des projets informatiques et le management de l'innovation. Il a pu grâce à *FRTN technologies*, former des milliers d'accompagnateurs et incuber des milliers de futurs entrepreneurs.

Pour le lancement et le développement du programme de la startup DecliTech, Saifeddine Berrhouma, n'a pas

eu recours à des levées de fonds. « En raison d'une forte demande dès son lancement, DecliTech a rapidement trouvé son public et est devenu rentable dès ses premiers mois. Ainsi, nous n'avons pas eu besoin de recourir à des financements externes pour soutenir notre projet, ce qui témoigne de son succès en mode bootstrapping ».

Cette réussite précoce souligne la pertinence du concept et la réceptivité du marché à l'initiative DecliTech. Une startup qui a adopté le modèle bootstrap, soit une structure qui ne réalise pas de levée de fonds pour développer son produit et soutenir sa

croissance et dont l'avantage pour les fondateurs consiste, entre autres, à conserver l'intégralité des parts de l'entreprise, garder le pouvoir décisionnel et ne pas subir la pression de potentiels investisseurs.

« Nous avons su répondre efficacement aux besoins des parents en matière d'éducation numérique pour leurs enfants dès le départ, ce qui a contribué à notre croissance rapide et à notre succès financier. En gérant judicieusement nos ressources et en restant concentrés sur nos objectifs, nous avons pu établir une base solide pour le programme DecliTech avec de

nombreux instructeurs, coaches et un panel d'experts sans dépendre de financements externes » explique Saïfeddine Berrhouma.

Preuve irréfutable que non seulement éducation et technologie se marient bien mais génèrent également des revenus financiers considérables. « Cela démontre notre capacité à nous adapter rapidement et à générer des résultats tangibles dans le domaine de l'éducation et de la technologie » assure le fondateur de DecliTech.

A.B.A






 **ATB PAY**

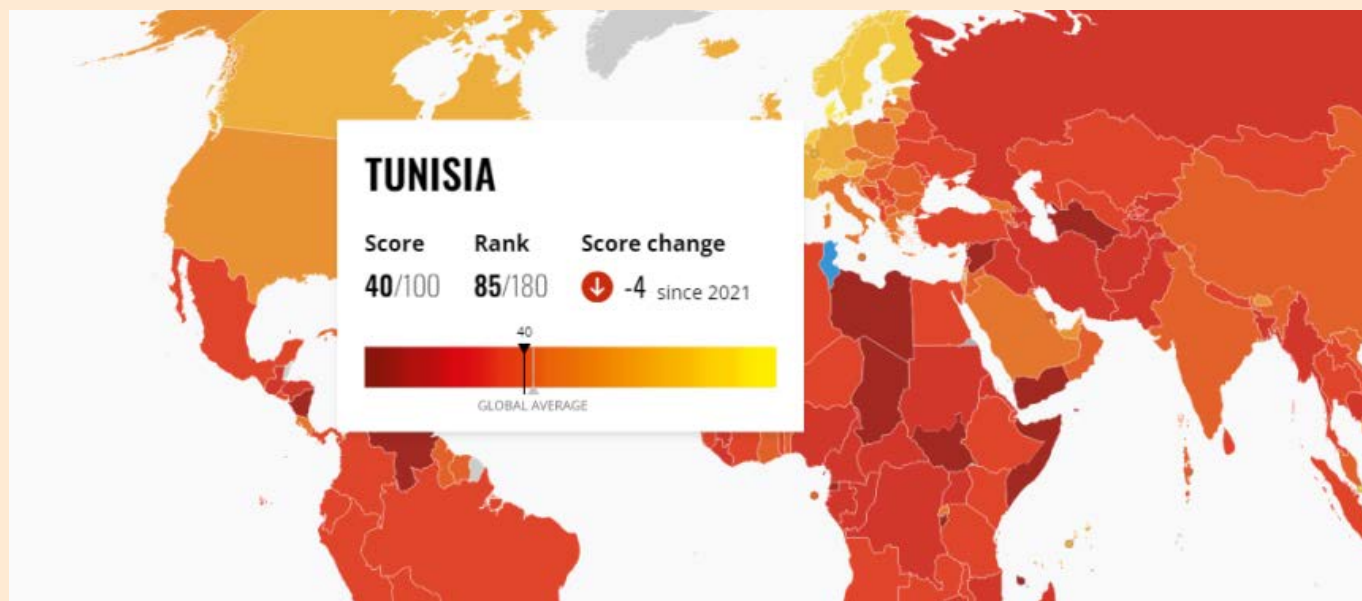
Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك

Download on the
 App Store

EXPLORE IT ON
 AppGallery

GET IT ON
 Google Play


ATB



Indice de perception de la corruption

La Tunisie perd deux places et se classe 87ème

L'Ong internationale d'origine allemande, Transparency International, spécialisée dans la lutte contre la corruption des gouvernements, vient de publier son traditionnel rapport sur l'Indice de perception de la corruption (IPC) pour l'année 2023. Avec 40 points sur 100, la Tunisie est classée au 87ème rang mondial, sur un total de 180 pays listés. Avec ce classement, la Tunisie perd deux points par rapport à l'année précédente 85ème.

L'IPC, concocté sur la perception du phénomène de la corruption - élément somme toute subjectif-, est confectionné sur la base de 13 évaluations d'experts qui ont déterminé le degré de prévalence de la corruption dans le secteur public dans 180 pays et territoires, en attribuant un score compris entre 0 (le plus corrompu) et 100 (le plus transparent).

D'après les sondages effectués dans le cadre de ce rapport 67% les tunisiens sondés pensent que la corruption a augmenté au cours des 12 mois précédents,

et que 18% des utilisateurs des services publics ont payé un pot-de-vin au cours de la même période.

Néanmoins, malgré ces insuffisances, la Tunisie a fait mieux que l'ensemble des pays nordafricains : Maroc (97ème), Algérie (104ème), Egypte(108ème), Mauritanie (130ème).

En dépit de l'instabilité politique et de la récession économique qu'elle connaît depuis dix ans, la Tunisie fait mieux que les deux tiers des pays étudiés lesquels



ont réalisé, d'après le rapport, un score moyen de 43 points sur 100. A lire ce score, on ne peut s'interdire de penser que la corruption est quelque part l'ADN de l'homme. Elle serait même son carburant quotidien.

Au plan arabe, la Tunisie fait moins bien en se classant bien derrière des pays comme les Émirats Arabes Unis, le Qatar et la Jordanie.

Au sommet du classement, le Danemark se distingue comme le pays le moins corrompu, suivi de près par la Finlande et la Nouvelle-Zélande. Les autres pays en tête de liste incluent la Norvège, Singapour, la Suède, la Suisse, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Au bas du tableau, on trouve le Soudan du Sud, la Syrie, le Venezuela et la Somalie, un classement qui illustre des niveaux élevés de corruption dans ces États.

Le mal serait dans la défaillance de la justice

Dans son analyse, Transparency estime que l'affaiblissement des systèmes judiciaires depuis 2016 a exacerbé la corruption. Pour l'ONG, la corruption a infiltré de nombreux tribunaux et institutions judiciaires dans le monde.

Au rayon des recommandations, François Valérian, président

de Transparency International, appelle à un renforcement des systèmes judiciaires pour combattre efficacement la corruption. Il souligne, à ce propos, l'importance de l'État de droit et de la justice dans la prévention et l'éradication de la corruption.

Pour les détracteurs du pouvoir en place, en l'occurrence, le mouvement du 25 juillet 2021, le classement de la Tunisie de 2023 est une contre performance. Pour reprendre leurs termes la Tunisie est tout simplement « mal classée ».

Globalement, ils attribuent la mauvaise perception de la corruption en Tunisie par l'IPC au combat populiste et « don kichottiste » que mène le Président Kaïes Saïed contre les corrompus sans la réalisation, d'après eux, d'un quelconque résultat concret.

D'autres détracteurs, particulièrement, des ONG imputent ce soi-disant « mauvais classement » de la Tunisie par l'IPC à la dissolution, en août 2021, de l'instance de lutte contre la corruptions (INLUCC) laquelle n'était pas, de l'avis des observateurs de la chose tunisienne, l'exemple à donner ou à évoquer en matière de lutte contre la corruption.

Abou SARRA

Inflation

Interpellée, ces derniers jours, à l'international sur la situation macroéconomique de la Tunisie, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a indiqué que le FMI prévoit, entre autres, que l'inflation en Tunisie atteindra 9,8% en 2024.

Cette déclaration a provoqué l'hilarité de certains analystes et chroniqueurs de télévision qui ont cru que la directrice générale du FMI ne disposait pas le jour de cette déclaration de chiffres actualisés. Et pour cause, le taux d'inflation est estimé actuellement en Tunisie à 7,8% selon l'Institut national des statistiques (INS).

Réagissant pour sa part à cette déclaration sur les ondes de Mosaïque FM, L'économiste Ridha Chkoundali a confirmé les dires de Kristalina Georgieva, en ce sens où « l'inflation provient essentiellement de l'injection de fonds dans l'économie, sans contrepartie ».

L'économiste fait apparemment allusion aux facilités de 7 milliards accordées par la Banque centrale au Trésor de l'Etat au cas où ce montant serait utilisé à des fins de consommation et non d'investissement.

ABS

Marché du sud-est asiatique

Un marché à conquérir en urgence



la tenue du « souk Ezzeytouna », plus connue sous la dénomination officielle 5ème édition du Festival International de l'Olivier de Sfax qui s'est tenu, du 29 janvier au 06 février 2024, sous le signe « Sfax une destination du tourisme oléicole », le diplomate japonais a révélé un chiffre fort intéressant sur l'opportunité qu'offre le marché nippon pour l'écoulement de l'huile d'olive tunisienne.

Selon lui, « sur 12 bouteilles d'huile d'olive vendues dans les grandes surfaces japonaises, une seule est d'origine tunisienne ». La part des exportations d'huile d'olive tunisienne vers le Japon ne représente que 0,7% du total des exportations de ce produit.

Pour lui, c'est une présence très faible au regard de la grande qualité confirmée à l'échelle internationale de l'huile d'olive tunisienne.

Il a ajouté que les feuilles d'olivier sont, également, prisées au Japon pour leurs multiples bienfaits. Les japonais utilisent à des fins diverses ces feuilles

C'est démoralisant de constater que les exportateurs publics et privés tunisiens continuent à faire la sourde oreille aux appels du pied que leur lancent, depuis des années, des diplomates asiatiques accrédités, à Tunis. Ces derniers, convaincus du potentiel d'échange commercial énorme qui existe entre le sud-est asiatique, un marché de plus de 2 milliards de consommateurs, et la Tunisie ont constamment invité à maintes reprises les structures d'appui à l'exportation et le patronat

tunisiens, à prendre des initiatives pour vendre dans leurs pays, sans quotas, tous genres de produits tunisiens : huile d'olive, vin, dattes, phosphate, tourisme....

Pour ne citer qu'un exemple récent, l'ambassadeur du Japon en Tunisie Takeshi Osuga s'est « porté volontaire pour faire le promoteur de l'huile d'olive tunisienne au Japon ».

L'huile d'olive et les feuilles d'olivier prisées par les japonais

En visite à Sfax, à l'occasion, de

et désirent en disposer, sur leur marché, de manière durable et régulière.

La Corée du sud, un des plus grands pays importateurs d'huile d'olive et de vin

Les sud-coréens sont également intéressés par les produits de terroir tunisiens. Leurs diplomates ne cessent de le dire. A titre indicatif, interpellé par un magazine de la place sur les frustrations qu'il a connues durant son mandat en Tunisie, l'ancien ambassadeur de Corée du sud, Cho Koo-Rae, s'est déclaré "étonné de constater que rien n'est fait du côté tunisien pour écouler, sur le marché sud-coréen des produits de terroir de qualité comme l'huile d'olive et le vin lesquels sont en plus de bonne qualité".

Il a ajouté que « la Corée est un des plus grands pays importateurs d'huile d'olive et de vin dans le monde. Quelque, 10 millions de coréens visitent chaque année le monde entier et consomment énormément de l'huile et du vin. Nous importons ces produits d'Australie et d'autres pays dans le cadre du libre-échange. La Tunisie peut faire autant ».

S'interrogeant sur les raisons qui empêchent la Tunisie d'exporter

ces produits de terroir vers la Corée, le diplomate sud-coréen a déclaré que « si le gouvernement ne peut pas faire quelque chose dans ce domaine, il faut au moins que les privés se démènent, dans le cadre des chambres mixtes, pour créer des écosystèmes favorisant l'impulsion des échanges ».

Abstraction faite des exemples japonais et sud-coréens, d'autres pays comme l'Indonésie, la Chine et la Malaisie, ont également exprimé, lors de la visite d'officiels en Tunisie, le besoin d'importer de Tunisie de nombreux produits dont certes les produits de terroir, mais également du phosphate.

Lors de sa dernière visite en Tunisie, fin décembre 2023, la ministre indonésienne des Affaires étrangères Retno Marsudi est venue paver le terrain pour la conclusion d'un partenariat stratégique avec la Tunisie.

Au plan économique, la Tunisie et l'Indonésie ambitionnent de conclure un accord commercial préférentiel.

Les détails seront examinés par les experts des deux pays en prévision de la 11ème session de la commission mixte prévue, Djakarta, en 2024.

Cesser de regarder petit

Concrètement, on s'attend à ce que les échanges commerciaux se renforcent de manière significative, particulièrement, en matière d'exportation vers l'Indonésie de plus grandes quantités de phosphate de produit de terroir (huile, d'olive, dattes...).

Mention spéciale pour le phosphate. « Nous envisageons la signature d'un accord pour multiplier les exportations de phosphate tunisien vers l'Indonésie », a déclaré Retno Marsudi à Tunis.

Cela pour dire au final, que la balle est, désormais, dans le champ tunisien. C'est aux structures d'appui à l'exportation et aux exportateurs privés tunisiens de s'organiser en partenariat public privé (PPP) pour conquérir le marché sud-est asiatique. Il y a de l'argent à gagner. Pour le faire, ils sont invités à changer de mentalité et à cesser avec leur tendance à regarder petit et à privilégier les bénéfices et profits de court terme avec des petits volumes.

A bon entendeur.

Abou SARRA



La CTAMA s'engage dans la RSE et valorise les talents tunisiens

L'assureur a consacré une enveloppe de 100 mille TND pour du mécénat entrepreneurial. La RSE, chez CTAMA, un engagement citoyen qui procède d'une démarche sincère, sans calcul. En revanche, il peut générer un effet en retour, valorisant, pour la CTAMA.

Mercredi 21 courant au soir, la compagnie d'assurances CTAMA a organisé, au théâtre municipal de Tunis une cérémonie à l'effet d'honorer les gagnants de son concours national d'entrepreneuriat, en présence de M. Raouf Lajimi, chef du cabinet du ministre de l'agriculture.



Cette action s'inscrit tel que le précisait dans son speech d'ouverture Lamjed Boukhris DG de la Compagnie, dans la démarche RSE de l'assureur. Et, nous ajouterons qu'elle est de longue vue. Et à grande portée !

En prélude, la rencontre avait été égayée par un intermède musical animé par un jeune chanteur, doué, qui était ravi de se produire en présence de son maestro Lotfi Bouchenak.

C'est Hatem Amara qui a eu le rôle de maître de cérémonie. CTAMA avait eu ce souci méritoire de conférer à l'événement une étiquette "Les jeunes tunisiens ont un immense talent". Et elle a fait mouche.

La RSE, une opération de "Grandes cultures"

La CTAMA se lance dans la RSE. Elle a initié un vaste concours d'envergure nationale en faveur des jeunes promoteurs de projets innovants. Et, qui sont dans l'attente d'un "Coup de pouce" de financement.

CTAMA a mobilisé pour la cause une enveloppe de 100 mille TND. Soucieuse d'éthique et par professionnalisme, CTAMA a confié le pilotage de l'opération à un jury d'experts du domaine. Ce sont 250 dossiers de projets qui ont été proposés. Après étude, 11 dossiers ont été retenus. Ce groupe de Happy Few était à l'honneur ce mercredi soir.



CTAMA a veillé à les faire re pitcher leur projet cette fois en face d'un public nombreux et enthousiaste. Et le courant est passé. La diffusion de masse de la touche entrepreneuriale est une action de "Grandes cultures" qui est bien réfléchie. Elle est de nature à inciter les jeunes à s'instruire de l'esprit de l'entrepreneuriat.

CTAMA assureur majeur des exploitants agricoles était bien dans son rôle car sa stratégie RSE semble marquée de l'empreinte de Victor Hugo. Le poète français subjugué par le laboureur appliqué lui a dressé le portrait suivant : "il va, il vient, jette à poignées la moisson future aux sillons". Les dotations en fonds propres de la CTAMA avaient le goût de la moisson future aux sillons.



CTAMA... "Sème à tout Vent" !

La cérémonie fut tout de panache. Et on garde en mémoire cette jeune fille de Tataouine, qui élève des poissons en eau douce. Privée de moyen de transport ses approvisionnements et ses livraisons lui revenaient cher car effectués par des tiers. Tout son cash flow y passait. La voilà désormais équipée.

Le tandem d'ingénieurs qui ont redessiné les drones avec un profil d'avions étaient tout feu, tout flamme.

Le jeune qui élevait des insectes, à partir de déchets organiques, et qui les destinait à la fertilisation des arbres, était tout aussi ingénieux. Les jeunes lauréats, à des hauteurs différentes, ont tenté l'innovation et la recherche, s'écartant des sentiers battus. Leur effort de démarcation et d'inventivité a été récompensé.

La CTAMA revient de loin !

L'assureur a dû se battre longtemps avant de renouer avec la performance. Lamjed Boukhris était arrivé six ans auparavant, pour réaliser un plan de restructuration. Il a réussi l'exploit de remettre l'assureur à flots sans recourir à la "charrette" des licenciements. Il a su enthousiasmer les salariés autour de l'idéal de la "Remontada" et le succès a été à la clé. Et les effectifs se

convertissent en "Ressources Humaines" et adhèrent aux valeurs du management solidaire. Cet acte managérial est un acte de foi, et nous rajouterons de bonne foi.

De la tourmente de l'éclipse aux lauriers du succès, CTAMA fait le pari de la RSE. Lamjed Boukhris est convaincu que le progrès ne vaut que s'il est partagé.

CTAMA sort auréolée d'une image gratifiante pour son enseigne. CTAMA apparaît dans l'image de l'entreprise à l'engagement citoyen et partageux. CTAMA convertit, sans le moindre calcul prémédité, la RSE en un puissant levier marketing. Si ce n'est pas un exploit, c'est que ça lui ressemble !

Ali Abdesslem





Les Assurances CTAMA célèbrent l'esprit entrepreneurial des jeunes



Les Assurances "CTAMA" ont dévoilé mercredi soir, le 21 février 2024, la liste des lauréats du programme de soutien "Projet 100 md CTAMA" lors d'une cérémonie organisée au Théâtre Municipal de la capitale, sous la supervision du DG des Assurances "CTAMA", Lamjed BOUKHRIS. La liste comprend 11 porteurs de projets, et les prix variaient entre 8.000 et 10.000 dinars.

Le "Projet 100 md CTAMA" est une initiative RSE de la CTAMA visant à encourager les jeunes porteurs d'idées dans les domaines agricole, industriel et des services.

Au total, 250 jeunes de différentes régions ont soumis leurs projets, parmi lesquels 11 ont remporté des prix allant de 8 000 à 10 000 dinars chacun. Six des projets lauréats étaient axés sur le secteur agricole.

Le soutien financier accordé par les Assurances "CTAMA" aux lauréats vise à les aider à acquérir les équipements nécessaires pour démarrer et développer leurs projets.

Voici la liste des lauréats et de leurs projets :

Ibtissem Krab, Médenine : Élevage de poissons en eau douce – Prix : 10 000 dinars.

Helmi Abed, Manouba : Valorisation de l'élevage d'insectes pour la conversion des déchets – Prix : 8 000 dinars.

Marwan Qadashi, Sidi Bouzid : Élevage de mouches noires pour la production de protéines à partir de déchets organiques – Prix : 10 000 dinars.

Sanaa Kuoah, Tataouine : Impression numérique – Prix : 8 000 dinars.

Karim Trifi, Ben Arous : Conception d'une machine pour la

production du "placoplâtre" pour la construction.

Kayes Abidi, Le Kef : Irrigation par jarre – Prix : 10 000 dinars.

Khouloud Mhamdi et Al-Arbi Mashrawi, Le Kef : Fabrication de drones – Prix : 10 000 dinars.

Fadia Zribi, Tunis : Extraction et valorisation du venin d'abeille – Prix : 10 000 dinars.

Ihab Louremi, Sousse : Utilisation de l'intelligence artificielle au profit des enfants – Prix : 10 000 dinars.

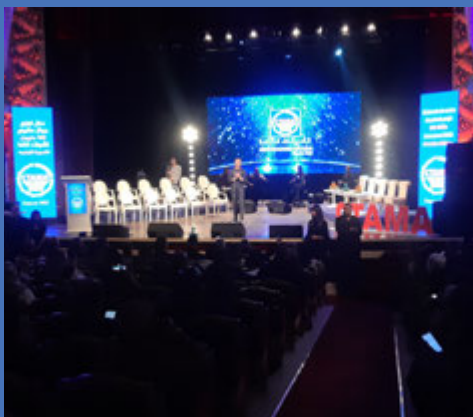
Startup TIM'ESS: Tawfiq Ben Abdullah, Mohamed Ben Abdullah, Rania chouchan et Dorra Bouallègue Gabes : Fabrication de capsules utilisant la valorisation des feuilles de pin – Prix : 10 000 dinars.

Ibtihal Ben Al-Haj Mbarak, Monastir : Valorisation des fruits du cactus – Prix : 10 000 dinars.



Les Assurances CTAMA

Projet 100 md CTAMA







Booster l'investissement en Tunisie

Le gouvernement adopte une série de mesures incitatives

Un conseil des ministres présidé, jeudi, par le chef du gouvernement, Ahmed Hachani, au palais de la Kasbah, a adopté une série de projets de décrets visant à booster l'investissement.

Il s'agit de:

- Un projet de décret amendant et complétant le décret gouvernemental n° 2017-389 du 9 mars 2017, relatif aux incitations financières au profit des investissements

réalisés dans le cadre de la loi de l'investissement.

Lors de ce conseil des ministres, la ministre de l'Economie et de la Planification, Feryel Ouerghi Sebai a présenté un exposé sur ce projet visant à booster l'investissement et à faciliter les procédures d'obtention d'incitations par les petites et moyennes entreprises.

Parmi les mesures proposées dans le cadre de ce projet de décret figurent l'appui aux

sociétés communautaires pour favoriser leur contribution au développement dans les régions et à la création d'emplois. Il s'agit d'encourager la création de ces sociétés dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture (catégorie A).

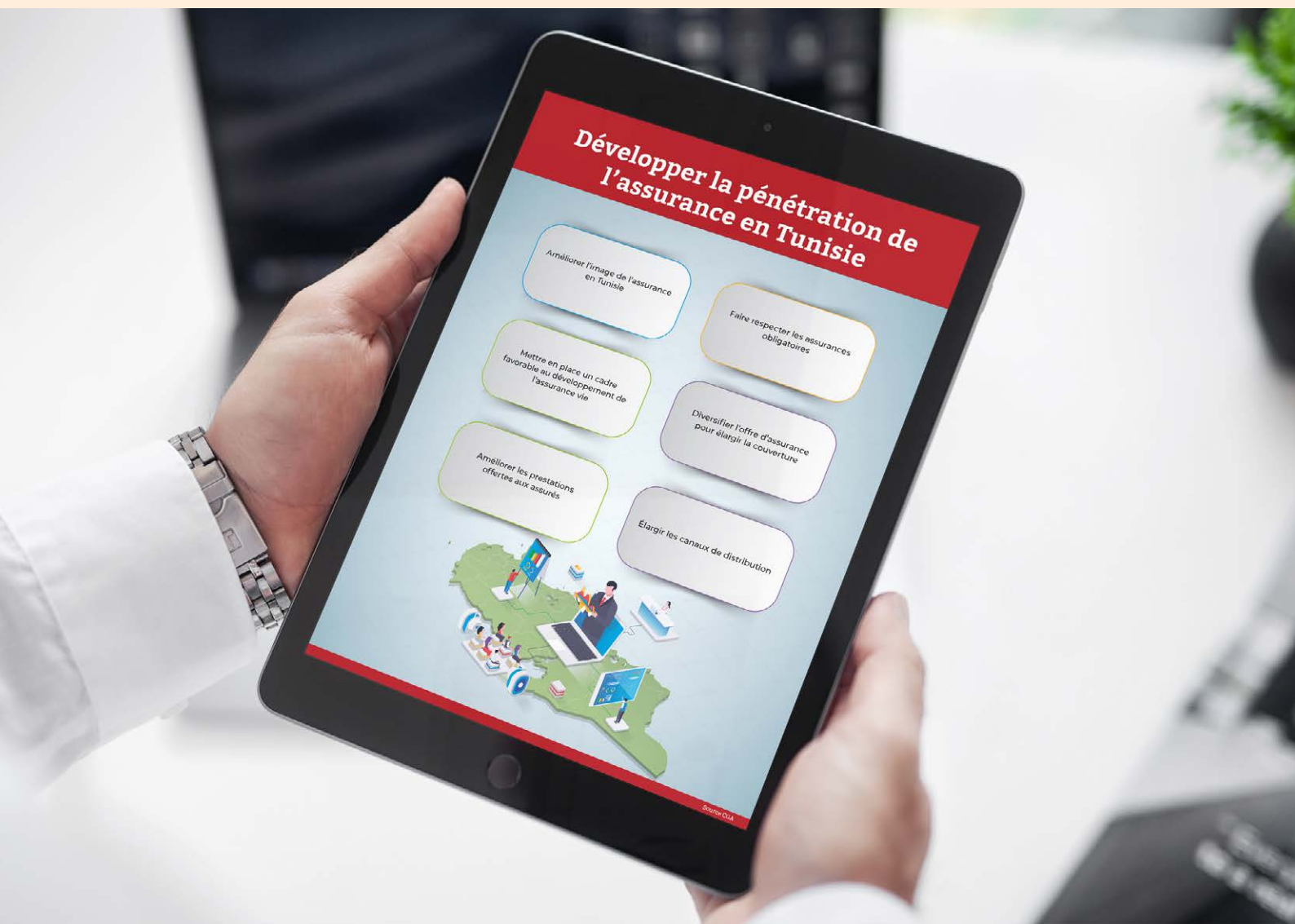
De même, la réalisation de projets d'importance nationale sera facilitée et l'embauche de diplômés du supérieur encouragée à travers le recrutement de 200 jeunes diplômés ou la création de 500

postes d'emploi.

Les mesures proposées dans le cadre de ce projet, concernent, aussi, la prolongation des délais pour les demandes d'obtention d'incitations d'une année à deux ans à partir de la date de dépôt de la déclaration d'investissement ainsi que l'assouplissement des conditions du bénéfice de la prise en charge par l'Etat de la contribution patronale dans la sécurité sociale.

En ce qui concerne les micro-entreprises, ce projet de décret prévoit de réduire le taux d'autofinancement de 30% à 10% pour obtenir les incitations.

- Un projet de décret amendant et complétant le décret gouvernemental n° 2015-2605 du 29 décembre 2015, relatif aux modalités et procédures d'octroi des avantages fiscaux prévus par les articles 31 et 75 de la loi n°2015-53 du 25 décembre 2015, portant sur la loi de finances pour l'année 2016.
- Un projet de décret relatif à la création de l'Office des logements des agents de la Présidence de la République, fixant son organisation administrative et financière et son mode de gestion.
- Un projet de décret relatif à la création d'un laboratoire de métrologie pour le ministère de la Défense nationale, fixant son organisation administrative et financière et son mode de gestion.
- Un projet de décret relatif à l'élaboration d'un organigramme pour le pôle technologique pour la valorisation des richesses du Sahara et l'exploitation optimale de son potentiel.





التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE



PBR Rating

opportunités dans les industries manufacturières, le recyclage et les énergies renouvelables

La résilience du tissu économique tunisien devra se maintenir, durant l'année 2024, en dépit d'une tendance à la baisse généralisée des marges, une diminution de l'épargne, une gestion tendue de la trésorerie et une renonciation à maintenir les niveaux de stocks minimums, a fait ressortir un rapport publié mardi par l'Agence de notation PBR Rating qui est initiée et parrainée par le Conseil Bancaire et Financier.

Certaines chaînes de valeur pourraient confirmer leurs orientations vers des activités

d'intermédiation et de commerce de produits importés plutôt que vers des activités de production et d'industrialisation.

Le secteur financier sera de plus en plus sollicité pour le financement des besoins d'exploitation et de l'approvisionnement, a relevé ce rapport élaboré en collaboration avec le Conseil bancaire et financier sur les projections macroéconomiques et sectorielles pour l'exercice 2024, au profit des acteurs économiques et financiers.

//La pression sur les finances publiques est un important point de vigilance

Cependant, sur l'exercice courant, la pression sur les finances publiques reste un important point de vigilance pour la cartographie des risques tunisiens.

En 2024, l'Etat central prévoit un besoin de financement additionnel (hors ressources budgétaires), de 27 milliards de dinars (dont 16 milliards de dinars d'endettement extérieur). Le paiement des échéances nationales représente un élément clef de la gestion des finances publiques avec notamment deux périodes difficiles, en février et en octobre.



Pétrole

Les cours du pétrole baissent légèrement mardi, hésitant entre les préoccupations quant à la demande en raison de craintes de récession, et les ruptures potentielles d'approvisionnement liées au conflit au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perdait 0,55% à 83,10 dollars dans la matinée.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mars, dont c'est le dernier jour de cotation, baissait de 0,35% à 78,91 dollars.

"Les inquiétudes géopolitiques actuelles ne sont pas en mesure de soutenir le marché", commentent des analystes, ajoutant que "les craintes persistantes d'une nouvelle récession ont été ravivées par des chiffres décevants de la Chine et des Etats-Unis ces derniers temps".

Malgré la conjoncture difficile, le rapport écarte tout risque de défaut tunisien sur l'exercice 2024, selon PBR Rating,

Toutefois, des mesures budgétaires encore plus restrictives (notamment en matière de devises étrangères) peuvent être prises en cas de difficultés majeures de mobilisation de ressources externes.

Ainsi, à l'instar de l'exercice 2022, toute carence de mobilisation de ces moyens risque d'entraîner un resserrement des budgets d'investissement, de subvention et de paiement de certains fournisseurs, impactant négativement la dynamique de croissance (sur les volets investissement et consommation).

Des fragilités latentes dans les secteurs de l'agriculture et des industries non manufacturières

En matière sectorielle, l'analyse PBR Rating a présenté des fragilités latentes dans un certain nombre de domaines économiques, à l'instar de l'agriculture (et de l'activité agroalimentaire) et des branches industrielles non manufacturières. Cependant, l'agence de notation PBR Rating met en lumière des opportunités importantes pour l'économie tunisienne.

Les industries manufacturières, notamment textiles, mécaniques et électroniques, offrent un potentiel significatif de création de valeur et d'emplois, s'inscrivant dans les nouvelles orientations mondiales en matière de relocalisation, de développement technologique et de compétitivité hors coût.

Des opportunités se profilent également dans les secteurs du recyclage et de la valorisation des déchets, de la production d'énergies renouvelables et de la transformation chimique, mais ces secteurs nécessitent une adaptation stratégique de leurs cadres réglementaires (administratif et juridique) afin de permettre la réalisation de leurs potentialités, notamment en matière d'exportations.

Ce rapport est fondé sur une double méthodologie économique et économétrique. Il vise à sensibiliser les établissements financiers aux risques et opportunités de financement liés aux principales activités économiques.

L'objectif du programme est de renforcer le financement des entreprises tunisiennes en matière d'investissement et de cycle d'exploitation pour soutenir les efforts de développement économique national.



Exportations de produits de la pêche

845,5 MD en 2023

La balance commerciale des produits de la pêche a réalisé un excédent de 381,7 millions de dinars (MD) en 2023, marquant une baisse de 17,9% par rapport à 2022, selon la note de veille mensuelle (statistiques de 2023), publiée mercredi, par l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI).

La valeur des exportations des produits de la pêche a atteint 845,5 MD en 2023, en repli de 2,9% en valeur par rapport à 2022. En quantité, les exportations se sont montées à 37 mille tonnes (- 3,6%).

Pour ce qui est de la moyenne des prix au niveau de l'exportation, elle a enregistré une stabilité par rapport à 2022, pour s'établir à 22,8 D/ KG. Les espèces les plus exportées sont les poissons (16,2 mille tonnes), les crustacés (10 mille tonnes), les conserves et les semi-conserves (7,9 mille tonnes).

Les exportations tunisiennes de produits de la pêche se répartissent sur 50 destinations. L'Italie en est le premier importateur (27%), suivie par la Libye (14%), Malte (11%) et l'Espagne (11%).

S'agissant des importations, leur valeur a augmenté de 14,2 % en 2023 pour s'établir à 436,8 MD . Les quantités importées ont enregistré une hausse de 15,4%, pour atteindre 75,8 mille tonnes. Les prix à l'importation ont stagné par rapport à la même période de 2022, s'établissant à 6,1 D/Kg. Les quantités importées sont destinées à la transformation (thon congelé et anchois à hauteur de 67%), à l'engraissement (19%) et à l'approvisionnement du marché (14%).



APIA

480 MD d'investissements agricoles approuvés en 2023

La valeur des investissements agricoles approuvés a enregistré une baisse de 25,1%, en 2023, par rapport à 2022, pour atteindre 480,1 MD, selon un bulletin statistique consacré à l'investissement agricole privé durant l'année 2023 publié, lundi, par l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA).

Le nombre d'opérations d'investissement ont, également, diminué de 11% pour atteindre 3021 opérations, lesquelles permettront la création de 3076 emplois permanents seulement, contre 3552 au cours de l'année 2022.

Par rapport au plan de développement 2016-2020, les investissements agricoles

privés ont régressé de 32,4% en nombre et de 28% en valeur. Les investissements sont répartis à raison de 381,5 MD pour le secteur de l'agriculture, 73,9 MD pour les services, 57,9 MD pour la pêche, 33,3 MD pour la première transformation et 3,9 MD pour l'aquaculture.

Également en baisse, les investissements agréés au profit

des jeunes se sont élevés à 510 opérations d'une valeur de 52,3 MD, contre 791 opérations d'une valeur de 83,8 MD durant l'année 2022.

A contrario, 320 opérations d'une valeur de 33,3 MD ont été agréées au profit des femmes, en hausse par rapport à 2022 (253 opérations d'une valeur de 28,3 MD).

Les investissements approuvés ont bénéficié de subventions d'un montant de 139,5 MD, ce qui représente 29,1% du volume d'investissement approuvé, contre 168,2 MD au cours de l'année 2022 (26,3%).

La subvention pour l'acquisition de matériels agricoles s'est élevée à 57,5 MD, ce qui représente 41,2% du total des subventions approuvées. Le taux de crédit a régressé dans la limite de 20%.

S'agissant des indicateurs d'investissement dans des composantes qui contribuent à rationaliser l'exploitation des ressources naturelles, les investissements approuvés dans les équipements photovoltaïques ont augmenté pour atteindre 11,7 MD, bénéficiant ainsi de subventions de 5,9 MD.

Les investissements selon le mode biologique sont, quant à eux, de l'ordre de 10,2 MD,

bénéficiant de subventions de 3,4 MD.

Les investissements approuvés dans les composantes de la plantation d'oliviers se sont élevés à 8 MD, bénéficiant ainsi de subventions de 3,6 MD. Les investissements approuvés dans les composantes de l'économie d'eau se sont élevés à 13,9 MD, bénéficiant ainsi de subventions de 6,5 MD.

Par ailleurs, les comités d'octroi d'avantages ont approuvé 42 prêts fonciers d'une valeur de 6,6 MD contre 58 prêts d'une valeur de 9,4 MD durant l'année 2022. Ces prêts permettent l'intégration de 413 hectares de terres dans le cycle économique contre 519 hectares durant l'année 2022.

En ce qui concerne les investissements déclarés, ils ont enregistré au cours de 2023, une augmentation de 1,7% pour s'établir à 1341,4 MD. Leur nombre a cependant connu une baisse de 5,6% par rapport à 2022, pour atteindre 6 171 opérations. Par rapport au plan de développement 2016-2020, les déclarations ont connu une baisse de 24,6% en nombre et de 3,8% en valeur.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

بنك الوفاق
WIFAK BANK
بنك الجميع



للمرة الثانية على التوالي

الأفضل في خدمة العملاء



أأسرع مع

COMAR plus
BY COMAR ASSURANCES

L'assurance 100% DIGITALE

TELECHARGEZ L'APPLICATION GRATUITEMENT SUR

Available on the App Store | GET IT ON Google play

SERVICE CLIENT 2024

COMAR
C'est plus sérieux

ATB

COMAR réinvente l'assurance avec COMAR Plus, une application mobile 100% digitale

A l'heure où les nouvelles technologies révolutionnent notre quotidien, la Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et de Réassurance (COMAR), leader de l'assurance en Tunisie, vient de franchir une étape dans l'innovation,

avec le lancement de sa plateforme digital COMAR Plus. Une assurance intégralement digitale qui offre une expérience client sans précédent accessible depuis des applications iOS et Android et depuis le web.

Bien plus qu'une simple application, COMAR Plus est une nouvelle façon de vivre l'assurance. Désormais, les clients peuvent accéder à un univers d'avantages et de services, en se connectant simplement via l'application. Fini

donc les tracas administratifs et les déplacements inutiles. La gestion de vos contrats d'assurance devient un simple jeu d'enfants. Tout se gère en quelques clics, directement depuis son smartphone.

L'intégration de ces nouvelles technologies au service de l'assurance permet à COMAR de se distinguer en offrant une expérience client exceptionnelle. Grâce à des protocoles de sécurité avancés, l'application garantit un accès sécurisé aux données personnelles.

De plus, elle est disponible sept jours sur sept, 24h/24 et permet aux clients d'accéder à leurs informations à tout moment et depuis n'importe où, offrant ainsi une flexibilité incomparable. Les clients peuvent effectuer des paiements en ligne sécurisés, et leurs assurances leur sont livrées où qu'ils soient, en fonction du type de contrat. De plus, ils ont la possibilité de les télécharger à tout moment.

Élu Meilleur Service Client de l'année 2024 dans la catégorie Assurance, COMAR réaffirme encore une fois son engagement à offrir le meilleur service à ses clients de plus en plus exigeants. « COMAR Plus marque une étape majeure dans notre stratégie

d'innovation et de satisfaction client. Nous sommes fiers de proposer une assurance 100% digitale, adaptée aux besoins et aux exigences de nos clients », a déclaré monsieur Marouane Ben Said, Directeur Centrale Expérience client, S.I et Marketing Forte d'une expertise de plus de 50 ans dans le domaine de l'assurance, COMAR Assurances ne cesse de monter en expertise en proposant à ses adhérents les normes internationales de sécurité et de prestations. COMAR a su ainsi conserver sa place de premier assureur privé sur le marché tunisien grâce à son héritage d'une culture managériale, reposant sur une gestion saine et solide, inculquée par le Groupe financier de référence « Group AMEN ».

Disponible en téléchargement sur iOS, Android et sur le site web de www.comar.tn, cette nouvelle application COMAR PLUS permet aux clients de gérer leurs contrats, de payer en ligne en toute sécurité, de suivre les sinistres en temps réel, mais aussi et surtout de bénéficier de l'expertise et de la qualité de service de COMAR, où qu'ils soient.

Pour télécharger l'application COMAR Plus et vivre une nouvelle expérience de l'assurance,

rendez-vous sur <https://comar-plus.onelink.me/X0yz/nfkb36hc> ou visitez le site www.comar.tn. Pour plus d'informations, veuillez contacter : 82 100 001

A propos de COMAR Assurances

Fondée en 1969, à la suite d'une transformation de la représentation de l'ex-Compagnie Maghrébine d'Assurances Réunies en société de droit tunisien, la COMAR est un acteur majeur de l'assurance en Tunisie, reconnu pour son engagement envers l'excellence et la satisfaction client. Avec une histoire riche de plus de 50 années d'expérience, COMAR s'est imposée comme un partenaire de confiance pour des milliers de clients à travers le pays.

La mission de la COMAR est d'offrir des solutions d'assurance adaptées aux besoins de ses clients, en mettant l'accent sur l'innovation, la qualité de service et la proximité. En tant que leader du marché, l'assureur est constamment à la recherche de nouvelles façons d'améliorer l'expérience client et de répondre aux défis du monde moderne.



Raidet

Nouvelles opportunités pour les femmes dans l'agriculture durable, les énergies renouvelables et les nouvelles technologies

La ministre de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, Amal Belhaj Moussa, a annoncé, vendredi, à l'occasion de la signature des avenants de deux conventions de partenariat relatives au programme national « Raidet » entre le ministère, la Banque

tunisienne de solidarité (BTS) et la Banque nationale agricole (BNA), l'augmentation de la valeur de l'autofinancement pris en charge par le ministère et le plafond des financements alloués par la Banque tunisienne de solidarité.

Elle a souligné que l'État a lancé le programme « Raidet » pour soutenir la participation des femmes à l'économie et promouvoir l'entrepreneuriat féminin, indiquant que, conformément à ces deux avenants, de nouvelles incitations ont été approuvées au profit

des femmes candidates au financement, notamment en ce qui concerne au financement de projets liés à l'agriculture durable, aux énergies renouvelables et aux nouvelles technologies.

Les avenants ont été signés par la ministre de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, le directeur général de la BTS, Khalifa Seboui et le directeur général de la BNA, Ahmed Ben Moulaham.

Belhaj Moussa a annoncé l'augmentation du montant du crédit (sans intérêt) accordé

par le ministère au titre de l'autofinancement au profit de l'entrepreneure (de 20% à 30% du coût du projet) à partir des ressources de la ligne de financement. La BTS et la BNA prennent en charge le reste du financement, estimé à 70% du coût du projet sous forme de prêt à moyen ou long terme.

Elle a souligné que l'avenant de la convention entre le ministère et la BTS prévoit une augmentation du plafond de financement de 150 mille dinars à 200 mille dinars, outre un accord concernant le financement des groupements

féminins de développement agricole.

Elle a indiqué que depuis décembre 2022, 3679 projets féminins ont été financés dans le cadre du programme « Raidet » moyennant des investissements de plus de 35,5 millions de dinars, qui ont contribué à la création de 5605 emplois directs. Elle a fait savoir que 55% des femmes qui ont lancé des projets sont diplômées de l'enseignement supérieur et que 78% des bénéficiaires du programme « Raidet » sont âgées de 18 à 45 ans.



Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

27/02/2024

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2315
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,3075
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1139
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9510
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,7277
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1004
FRANC SUISSE	CHF	10	35,4055
EURO	EUR	1	3,3803
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6450
Yuan Chinois	CNY	1	0,4328

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1527	3,4292
6 MOIS	3,1869	3,4800

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,96%
TMM
28/02/2024

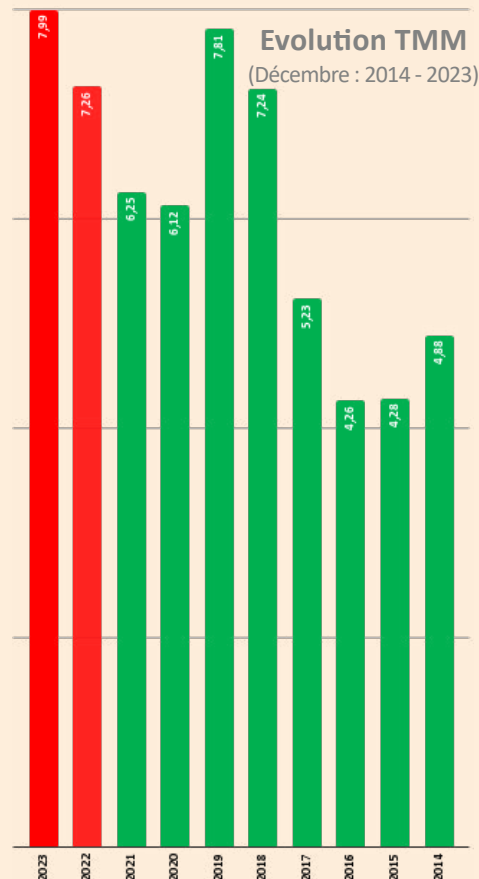
8,00%
TID
28/02/2024

7,98%
TMM
Janvier 2024

7,00%
TRE
Février 2023

22,959
Milliard
Avoirs en devise
28/02/2024

105
Jours
d'importations
28/02/2024





Tunindex atteint 8524,6 points

Hausse continue et optimisme sur la bourse de Tunis

L'optimisme se poursuit sur la cote de Tunis. Le Tunindex a terminé la semaine sur une note positive (+0,33% à 8524,6 points), dans un modeste volume de 4,2 MD, selon l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

Le titre MPBS s'est offert la plus forte hausse de la séance. Amassant un volume de 7 mille dinars, l'action du spécialiste en bois s'est bonifiée de 5,9%, à 5,070 D.

Le titre UADH a figuré parmi les plus grands gagnants de la séance. L'action du concessionnaire a inscrit une progression de 3,8%, à 0,550 D. La valeur a brassé un flux de 9 mille dinars sur la séance.

Le titre Air Liquide a accusé la plus forte baisse de la séance. L'action de la société s'est effritée de 4,1%, à 77,010 D, en générant un volume de 2 mille dinars.

Le titre BH Bank a reculé de 2,1%, à 10,500 D. L'action de la banque étatique a figuré dans le top 5 des valeurs les plus dynamiques de la séance. En effet, un montant de 331 mille dinars a été échangé sur le titre.

Délice Holding a été la valeur la plus dynamique de la séance, alimentant le marché avec des capitaux de 768 mille dinars, soit 18% du volume total échangé sur la séance.

Tunindex

8 524,62

Var. Année **2,58 %**
23/02/2024

Tunindex 20

3 745,64

Var. Année **-2,09 %**
23/02/2024

Volume semaine **22,560** Million DT

Capitalisation **23,50** Milliard DT

PER marché **9,15**
(Janvier)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 459,51	-1,41%
8300	Banques	6 021,97	-1,29%
8500	Assurances	13 289,10	-6,69%
8700	Services Financiers	9 578,16	4,28%
5000	Services aux Consommateurs	2 901,87	-3,35%
5300	Distribution	4 571,88	-3,35%
3000	Biens de Consommations	6 706,91	-4,49%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	8 283,07	-5,11%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 116,83	-2,50%
2000	Industries	1 601,12	-3,50%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	667,40	-5,67%
1000	Matériaux de Base	3 765,41	-3,57%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	0,550	22,22%
ELECTROSTAR	0,470	14,63%
MPBS	5,070	12,67%
GIF-FILTER	0,430	10,26%
CITY CARS	13,300	8,13%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE	0,640	-12,33%
ENNAKL AUTOMOBILES	10,400	-10,81%
CELLCOM	1,380	-8,00%
MIP	0,130	-7,14%
ASSAD	0,74	-6,33%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE	0,640	-31,91%
TELNET HOLDING	5,400	-29,87%
SOTEMAIL	2,210	-29,62%
ALKIMIA	23,710	-20,36%
GIF-FILTER	0,430	-18,87%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
ELECTROSTAR	0,470	67,86%
ATELIER MEUBLE INT	5,160	17,27%
SOTUMAG	5,920	16,54%
TUNIVEST SICAR	10,200	13,33%
SPDIT SICAF	9,580	12,71%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		23/02/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 264,687
BANQUES								11 068,787
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	32,890	32,960	0,21%	-1,61%	997,501
ATB	1	100 000 000	2,700	2,670	2,690	0,75%	-0,37%	269,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	10,600	10,500	-0,94%	-12,13%	499,800
BIAT	5	35 700 000	91,900	87,950	89,500	1,76%	-2,61%	3 195,150
BNA	5	64 000 000	8,130	7,500	8,000	6,67%	-1,60%	512,000
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,310	5,290	-0,38%	-1,67%	1 428,300
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	4,100	4,200	2,44%	-15,49%	4,200
STB	5	155 375 000	3,740	3,300	3,470	5,15%	-7,22%	539,151
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	46,350	49,000	5,72%	6,20%	2 058,000
UBCI	5	20 001 529	22,500	23,900	23,500	-1,67%	4,44%	470,036
UIB	5	32 560 000	25,900	25,370	25,800	1,69%	-0,39%	840,048
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,500	8,520	0,24%	-2,07%	255,600
ASSURANCES								1 278,556
ASTREE	5	6 000 000	48,500	48,000	48,000	0,00%	-1,03%	288,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	48,750	48,750	0,00%	0,00%	129,675
STAR	10	2 307 693	176,700	152,800	160,000	4,71%	-9,45%	369,231
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	6,920	6,920	0,00%	-3,89%	138,400
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	47,500	47,500	0,00%	-9,44%	213,750
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	5,290	5,580	5,48%	-7,62%	139,500
LEASING								590,742
ATL	1	32 500 000	3,600	3,840	3,800	-1,04%	5,56%	123,500
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	2,980	3,110	4,36%	-4,01%	21,770
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,330	2,230	-4,29%	11,50%	66,900
CIL	5	7 000 000	19,190	19,000	19,100	0,53%	-0,47%	133,700
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	5,300	5,300	0,00%	0,57%	58,300
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	17,000	17,850	5,00%	6,25%	49,088
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	12,900	12,730	-1,32%	-2,08%	137,484
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								326,603
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	48,510	48,510	0,00%	-0,90%	48,510
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	9,430	9,580	1,59%	12,71%	268,240
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,800	10,200	4,08%	13,33%	9,853
INDUSTRIES								9 095,812
HOLDING								1 956,986
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	8,390	8,400	0,12%	-5,83%	675,360
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	7,050	7,120	0,99%	-11,00%	1 281,626
AGRO-ALIMENTAIRE								3 675,813
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	10,390	10,640	2,41%	-9,06%	584,213
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	6,000	5,900	-1,67%	-1,67%	81,327
SFBT	1	247 500 000	12,450	11,380	11,900	4,57%	-4,42%	2 945,250
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								233,950
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	3,750	3,750	0,00%	-0,27%	6,750
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,140	7,100	-0,56%	-5,08%	227,200
COMPOSANTS AUTOMOBILE								49,064
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,790	0,740	-6,33%	-11,90%	17,760
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,390	0,430	10,26%	-18,87%	4,531
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	4,390	4,200	-4,33%	-7,49%	17,673

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

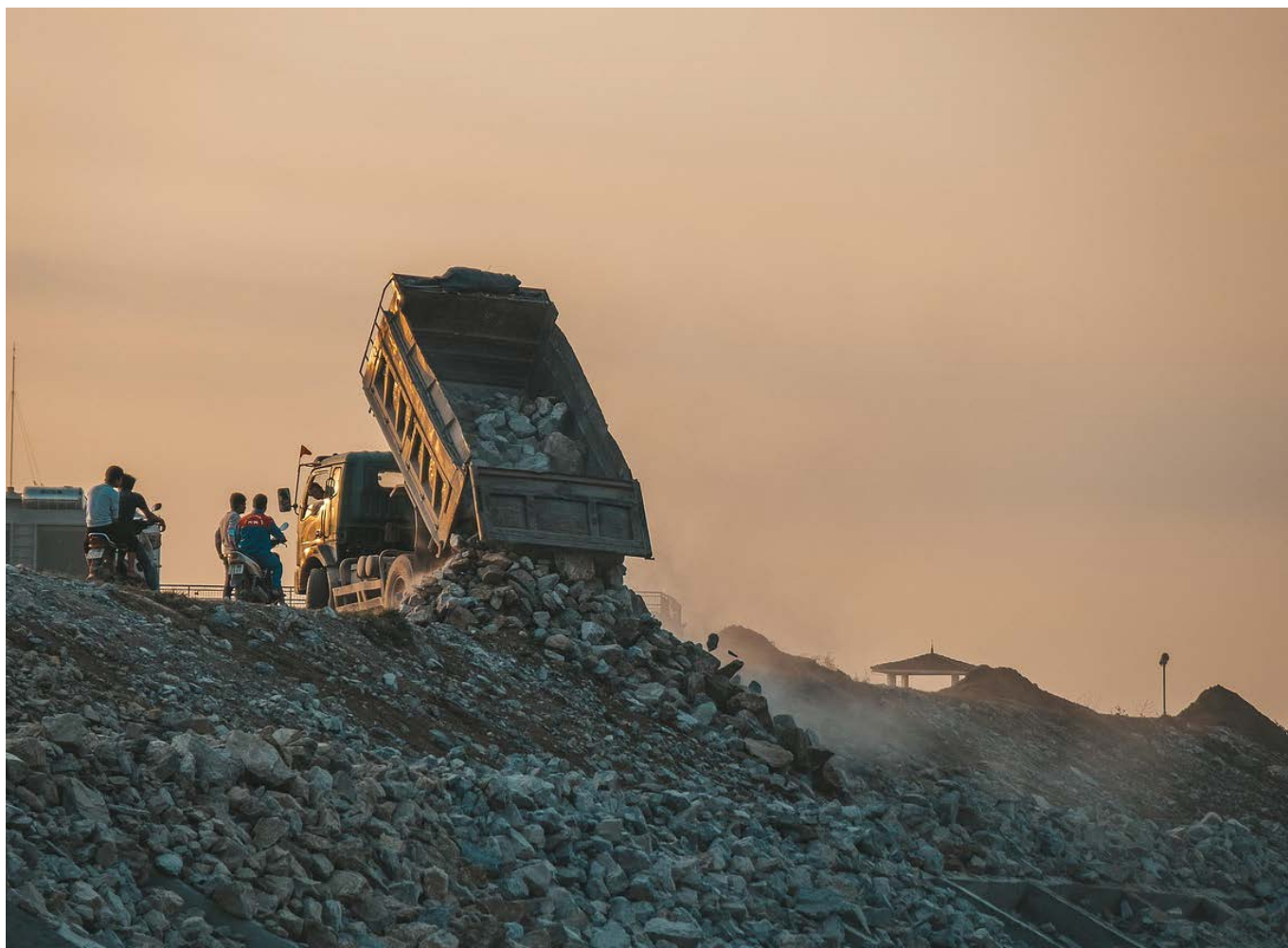
Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	23/02/2024 De la semaine			
CIMENTIER								691,386
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	1,900	1,930	1,58%	-2,03%	663,196
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,730	0,640	-12,33%	-31,91%	28,190
CHIMIE								319,232
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	80,360	77,010	-4,17%	-5,07%	126,104
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	23,710	23,710	0,00%	-20,36%	46,169
ICF	10	2 100 000	71,400	66,800	69,980	4,76%	-1,99%	146,958
INDUSTRIES DIVERSES								2 030,764
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,560	12,800	1,91%	-19,75%	125,453
MPBS	2	10 334 430	5,360	4,500	5,070	12,67%	-5,41%	52,396
New Body Line	1	4 250 400	5,300	5,190	5,170	-0,39%	-2,45%	21,975
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,090	1,080	-0,92%	-11,48%	15,835
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	8,060	8,050	-0,12%	-11,54%	676,329
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	4,950	5,160	4,24%	17,27%	28,698
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,730	3,660	-1,88%	-4,19%	56,525
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,230	1,230	0,00%	-2,38%	15,252
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,630	0,650	3,17%	-10,96%	26,426
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	2,310	2,210	-4,33%	-29,62%	76,275
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,000	12,580	4,83%	4,83%	493,821
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	4,680	4,700	0,43%	-16,52%	132,465
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	15,100	15,300	1,32%	2,34%	63,314
TPR	1	50 000 000	4,970	4,770	4,920	3,14%	-1,01%	246,000
IMMOBILIER								72,489
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,490	34,490	0,00%	-1,49%	37,939
SITS	1	15 600 000	1,700	1,700	1,700	0,00%	0,00%	26,520
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,520	1,590	4,61%	6,00%	8,030
TECHNOLOGIE								66,129
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,260	0,280	7,69%	-15,15%	0,623
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,170	5,400	4,45%	-29,87%	65,506
SERVICES								1 456,128
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								853,960
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,170	6,380	3,40%	-1,85%	244,035
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,300	13,300	8,13%	6,57%	239,400
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	11,660	10,400	-10,81%	-16,80%	312,000
UADH	1	36 953 847	0,650	0,450	0,550	22,22%	-15,38%	20,325
STA	1	2 000 000	19,500	19,000	19,100	0,53%	-2,05%	38,200
AUTRES SERVICES								192,400
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	1,500	1,380	-8,00%	-13,21%	6,157
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,410	0,470	14,63%	67,86%	4,835
MIP	1	4 398 937	0,140	0,140	0,130	-7,14%	-7,14%	0,572
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,400	0,420	5,00%	-4,55%	44,604
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	15,600	15,700	0,64%	-5,02%	136,233
TELECOMMUNICATIONS								95,467
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	3,540	3,670	3,67%	1,94%	17,017
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,680	0,700	2,94%	-1,41%	75,600
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								314,301
Sotumag	1	13 200 000	5,080	5,660	5,920	4,59%	16,54%	78,144
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,450	7,450	0,00%	-6,76%	117,539
Monoprix	2	25 345 736	5,140	4,690	4,680	-0,21%	-8,95%	118,618
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								23 816,627



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



Gestion des déchets

L'approche PDIA peut-elle révolutionner le système en Tunisie ?

Le think tank «Solidar Tunisie» vient de lancer un projet visant à résoudre le problème de gestion des déchets au niveau des communes, et ce, en partant d'une nouvelle approche,

connue sous l'appellation en anglais «Problem-Driven Iterative Adaptation (Pdia), soit l'équivalent en français de l'adaptation itérative axée sur les problèmes.

Cette approche se concentre sur les problèmes et non sur les solutions. Il suit un processus étape par étape (et non un plan rigide) qui permet un apprentissage et une adaptation flexibles.



Plus simplement, selon la philosophie de «PDIA», il faut consacrer beaucoup de temps à comprendre le problème avant d'essayer d'implémenter la solution. Cette approche permet de contextualiser les solutions, ce qui va à l'encontre de l'idée de reprendre les solutions préconçues pour les appliquer dans des contextes différents. Elle met à l'épreuve cette idée du copier-coller.

Le concept PDIA appelle à une analyse et une compréhension profondes, non seulement du problème mais aussi du contexte. C'est un processus long, où la solution n'est pas figée mais toujours perfectible grâce à une itération continue.

Fruit d'une combinaison de plusieurs méthodologies de gestion de projet et de conduite du changement, notamment le mode «Agile», le design «thinking», la méthode «Prosci» de gestion du changement et la méthode «Adkar», cette approche se propose d'optimiser la gestion des déchets dans les communes.

La municipalité de Sidi Bou Saïd a été choisie comme un projet pilote pour promouvoir ce nouveau concept. Après onze mois d'expérimentation, les premiers résultats ont été présentés au public, lors d'un séminaire tenu à Tunis, en présence de

spécialistes et d'officiels.

Appliquée à la problématique relative au recyclage des déchets générés par les Etablissements ouverts au public (EOP) dans la commune, le problème a été décortiqué en causes et sous-causes selon le modèle «Fishbone» de l'approche «PdIA».

Concrètement, l'étude a permis de collecter énormément de données suite au recensement des EOP, à la caractérisation des déchets générés par ces établissements et au calcul du coût de la collecte des déchets.

Ainsi, ce travail a permis de convenir des solutions suivantes : l'actualisation des conventions en nombre et en coût et l'incitation des EOP à l'adoption du tri sélectif.

Globalement, au regard des méthodes utilisées lesquelles peuvent paraître, légitimement, rébarbatives pour certains, on peut dire que l'approche PDIA a peu de chances de réussir en Tunisie pour une raison simple. Les décideurs tunisiens sont toujours pressés. Ils s'attendent, toujours, du moins dans le contexte politique actuel, à ce qu'on leur apporte des solutions prêtes et tout de suite.

ABS

Eurobond

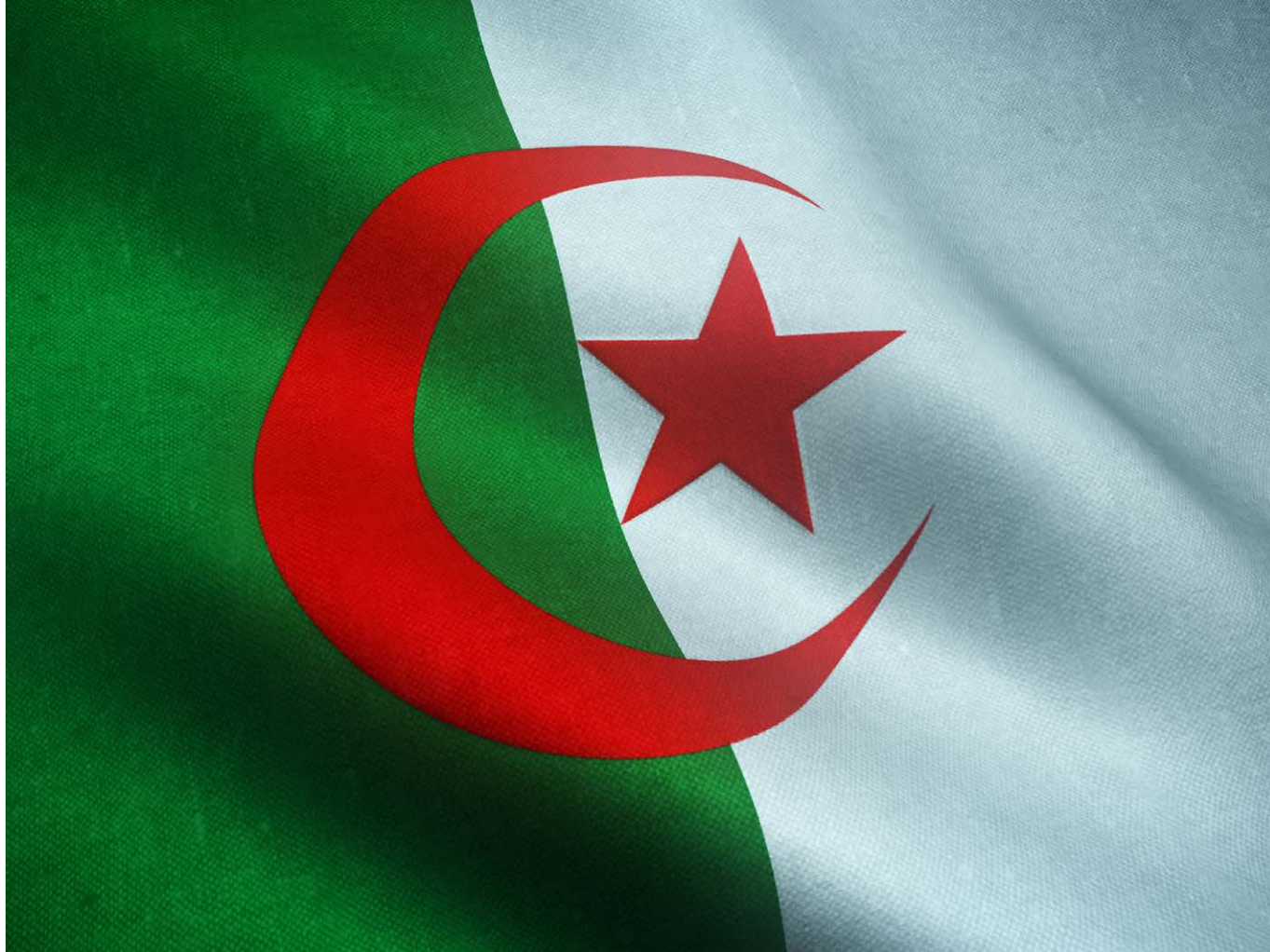
Les recettes touristiques ont évolué de 10,6%, depuis le début de l'année jusqu'au 20 février courant, pour s'établir au niveau de 726,5 millions de dinars, selon les indicateurs monétaires et financiers publiés, vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

A leur tour, les revenus du travail cumulés ont progressé de 5%, au cours de la même période, à 984 MD, le 20 février courant.

Partant, les avoirs nets en devises ont augmenté, passant de 22,3 milliards de dinars (97 jours d'importation), le 23 février 2023, à 23,1 milliards de dinars (106 jours d'importation), actuellement.

Pour ce qui est des services de la dette extérieure cumulés, ils sont accrus de 163%, dépassant les 4,5 milliards de dinars, le 20 février 2024, contre 1,7 milliard de dinars, une année auparavant.

Il importe de rappeler que la Tunisie vient de rembourser, le 17 février, l'Eurobond de 850 millions d'euros (en principal), auquel s'ajoutent des intérêts de l'ordre de 47,8 millions d'euros, ce qui représente un total de 898 millions d'euros (l'équivalent de 3 milliards de dinars).



33ème anniversaire de l'UMA

L'Algérie propose une alternative d'intégration régionale

«L'Algérie connaîtra, en 2024, la création de zones franches avec des pays frères, à commencer par la Mauritanie, puis les pays du Sahel tels que le Mali et le Niger, outre la Tunisie et la Libye », a déclaré, le 13 février 2024, le président algérien, Abdelmadjid Tebboune dans une allocution prononcée par visioconférence lors de la 41e réunion du Comité d'orientation des chefs d'Etat

et de gouvernement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Située souvent à la frontière de deux pays, une zone franche est un espace clôturé dédié aux échanges commerciaux en exonération des droits de douane et proposant des installations d'entreposage, de stockage et de distribution.

Intégration régionale par les zones franches

Le non-dit dans la déclaration du Chef d'Etat algérien est néanmoins hautement géostratégique. L'ultime objectif de cette initiative algérienne serait d'enclencher un processus d'intégration régionale new-look. Le timing de cette déclaration semble augurer d'importants changements d'alliances au niveau régional sous la houlette

des prussiens algériens.

Annoncée à quatre jours seulement de la célébration du 33ème anniversaire de l'Union du Maghreb arabe (UMA, 17 février 1989), l'annonce de la création de ces zones franches ne manque pas d'enjeux. Elle peut être interprétée comme une proposition d'alternative algérienne à l'UMA qui, semble-t-il, serait un projet enterré à jamais, et ce, au regard des hostilités structurelles qui prévalent, depuis des décennies, entre l'Algérie et le Maroc.

«L'Algérie connaîtra, en 2024, la création de zones franches avec des pays frères, à commencer par la Mauritanie, puis les pays du Sahel tels que le Mali et le Niger, outre la Tunisie et la Libye.»

Pour le cas de la Tunisie, la déclaration du Président algérien intervient après la visite que vient d'effectuer en Algérie, le ministre tunisien de l'intérieur, Kamel Fekih à la tête d'une délégation composée des gouverneurs des régions frontalières avec l'Algérie. Au cours de cette visite, la commission bilatérale tuniso-algérienne pour la promotion des zones frontalières a concocté une feuille de route fort prometteuse.

Le document porte, entre autres, sur la création «d'une zone de libre-échange commune dans les régions de Taleb Larabi et Hazoua (Tozeur Tunisie». Ce serait un avant-goût des projets à lancer sur toute la frontière entre les deux pays

La Tunisie bien préparée à ce nouveau processus d'intégration régionale

Pour la Tunisie, le projet de création de zones franches avec l'Algérie ne date pas d'aujourd'hui. Il a fait l'objet de plusieurs études : l'étude menée par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), l'étude menée par l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES) sur la création d'une "zone maghrébine d'industrialisation et de libre-échange commercial" et l'étude élaborée par l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE) intitulée "La Tunisie et ses pays voisins: risques communs et solutions partagées".

«L'ultime objectif de cette initiative algérienne serait d'enclencher un processus d'intégration régionale new-look.»

Les zones franches identifiées en Tunisie sont situées pour la plupart à proximité des frontières avec les deux pays voisins.

A la frontière tuniso-libyenne, deux zones seront ainsi créées à Ben Guerdane (gouvernorat de Médenine) et à Choucha (gouvernorat de Tataouine). A la frontière tuniso-algérienne, il est prévu de créer trois zones à Hazoua (gouvernorat de Tozeur), Bouchebka (gouvernorat de Kasserine) et à Melloula (gouvernorat de Jendouba).

«La Tunisie est bien préparée à ce nouveau processus d'intégration régionale.»

Un projet de loi régissant les zones franches est fin prêt

Sur la base de ces études, le gouvernement tunisien avait même concocté un projet de loi en 2017.

Ce projet de texte, qui gagnerait à être dépoussiéré dans les meilleurs délais, prévoit au plan institutionnel la création d'une structure nationale qui sera chargée de gérer ces zones. Ces dernières auront, d'après le projet du texte, le statut de zones à caractère économique public. L'Etat ou les collectivités publiques participent au capital de ces zones franches à hauteur de 50% au moins.

Au rayon des incitations, elles bénéficieront d'avantages fiscaux (exonération de la TVA,

exonération de l'impôt sur les bénéfices ou les plus-values, etc.) et des exonérations de droits de douane (taxes à l'importation ou à l'exportation).

Dans le détail, le projet de loi prévoit des mesures spéciales: un horaire spécial, suppression au maximum des autorisations, un guichet unique pour fournir sur place toutes sortes de prestations administratives,

exonération des opérations de change, des procédures du contrôle du commerce extérieur, exonération du commerce de détail et des prestations de services du contrôle de change (ces derniers seront toutefois soumis à une autorisation de la BCT).

C'est pour dire, in fine que la Tunisie est bien préparée pour adhérer à cette nouvelle

dynamique d'intégration régionale propulsée par les zones franches. Le seul chaînon qui manque serait, à notre avis, le retard monstre qu'accuse la réalisation du tronçon autoroutier Bousalem- frontière algérienne, objet d'inexplicables reprises d'études de faisabilité technico-économiques.

Abou SARRA



«L'épargne est un vecteur de croissance que nous encourageons par tous les instruments»

Sihem Boughdiri Nemssia - Ministre des Finances



Spécialiste de la fiscalité pour y avoir passé la majeure partie de sa carrière au ministère des Finances après une maîtrise en sciences économiques, un diplôme de l'Ecole nationale des impôts de Clermont-Ferrand et un cycle supérieur de l'Ecole nationale d'Administration, Sihem Boughdiri Nemssia a été nommée ministre des Finances en août 2021.

Celle qui tient la plume des comptes financiers de la Tunisie est réputée modeste, réceptive et engagée dans la défense des intérêts de l'Etat.

Ouverte tout en étant prudente, elle s'est volontiers prêtée au jeu de questions réponses de WMC sur un thème majeur pour l'économie : l'Épargne.

de capitalisation d'une partie de nos revenus. Il suit donc que les citoyens, champions dans l'avance sur les autres, ont gagné sans plus tarder sur l'importance des comptes épargne-voie capitalisation, assurance santé ou épargne étudiante pour leurs enfants.

Il est à rappeler que le Plan Epargne Logement a été accordé à la loi n°79-24 pour des crédits d'un taux fixe de 5% et un crédit complémentaire d'un taux de 5,75% pour une durée de 25 ans.

Mais plus que la prise de conscience des messages de l'opportunité de l'épargne, avez-vous tous en place une stratégie pour encourager le développement de l'épargne ?

L'Etat a déjà commencé l'adoption d'une stratégie pour réduire les paiements en cash qui contribue à mobiliser l'épargne à travers l'encouragement de la numérisation, le paiement électronique et la lutte contre l'évasion fiscale.

La loi de finances de l'année 2022

a prévu l'obligation d'utiliser des moyens de paiements bancaires et postaux pour les paiements au profit des comptables publics (Article 45), d'augmenter de 1% à 3% la taxe exigible au titre des paiements en espèces supérieurs à 3 mille dinars au lieu de 5 mille dinars auparavant, d'encourager les moyens de paiements bancaires, postaux ou électroniques lors de l'acquisition de certains produits (notamment pour la règle de tabac).

Nous prévoyons d'autres mesures pour stimuler davantage l'épargne comme l'amélioration du rendement de l'épargne à travers la diversification des produits financiers, les incitations fiscales, la digitalisation des services bancaires et la lutte contre l'économie parallèle. Nous sommes conscients que l'épargne joue un rôle essentiel dans l'économie en tant que vecteur de croissance.

Les banques estiment que la Banque de l'habitat bénéficie d'un avantage historique avec l'épargne logement dont elles ne peuvent disposer. 5% seulement de taux d'intérêt sur une durée de 25 ans, cela ne garantit pas la compétitivité des autres banques. Pensez-vous qu'il doit réviser cette réglementation ?

Il est avéré que la Banque de l'habitat a l'expérience de la gestion des fonds de l'Etat aux moindres coûts et d'assurer l'équilibre entre les ressources et les emplois de ce programme. Vous savez qu'elle a joué un rôle social très important et qu'elle avait facilité, du temps où elle était la OHEI, l'accès à des centaines de milliers de nos concitoyens à des logements décents.

Le 25 décembre 2019, le ministre des Finances a signé un nouvel accord avec la Banque de l'habitat pour une nouvelle catégorie de prêt épargne-logement permettant d'atteindre un montant d'épargne de 30 mille dinars et donnant lieu à un crédit pouvant atteindre les 500 mille dinars.

Comme précisé plus haut, le choix de la BHI a été motivé par l'expertise dont elle dispose dans le financement de l'habitat (étant



La Tunisie adopte une loi pour lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté, mardi, au cours d'une séance plénière, tenue au Palais de Bardo, un projet de loi visant à réglementer le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées, et ce, avec 117 voix pour, 6 voix contre et 6 abstentions.

Cette loi permettra à la Tunisie de préserver l'environnement et de protéger ses systèmes contre la dégradation et l'extinction, et ce, en adoptant les mesures législatives nécessaires ainsi que des mesures réglementaires et techniques visant à mettre en œuvre les dispositions de la Convention sur le commerce international des espèces de

faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) (le traité de Washington). Pour rappel, la Tunisie a ratifié la convention CITES depuis 1974, ce qui en fait le quatrième et le premier État arabe du monde à le faire.

Il convient de noter que l'article 8 de la Convention exige que tous les États la ratifient pour adopter un cadre législatif et réglementaire en application de ses dispositions; "la finalité étant de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent".

Le ministre de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques,

Abdelmonem Belaati, a fait savoir que ce texte juridique contribuera à faire face aux contrevenants et à protéger la richesse animale du pays, rappelant que son département tient toujours à surveiller les campagnes de chasse arbitraire des animaux.

Sur un autre registre, Belaati a fait état de l'enregistrement de nombreuses infractions relatives à la spéculation de grandes quantités de fourrage pour animaux. "C'est ainsi que le ministère a opté pour la surveillance des circuits de distribution de cette matière, ainsi que pour la mise à jour des listes des bénéficiaires, afin de réduire la demande sur ce produit et maîtriser son coût", a-t-il noté.

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition



Changements climatiques

La Tunisie à la croisée des chemins

La Tunisie qui fait face, depuis plusieurs années, aux répercussions des changements climatiques (sécheresse, inondations et incendies), se trouve, aujourd'hui, à la croisée des chemins comme plusieurs pays et doit agir pour éviter l'aggravation de la situation, a indiqué Dina Ranarifidy,

Spécialiste principale en développement urbain à la Banque Mondiale (BM).

Intervenant au cours d'une conférence consacrée, vendredi, à la présentation du rapport « Climat et Développement » publié par la BM en novembre 2023, Ranarifidy a souligné que les défis économiques et climatiques

ne sont plus indépendants mais plutôt interconnectés.

Et de rappeler que le rapport de la BM a fait ressortir trois axes prioritaires qui représentent les principaux défis ; à savoir la pénurie d'eau (baisse des ressources en eau/personne de 66% et la chute de la production agricole de 33%), la vulnérabilité

côtière et les inondations (pertes terrestres potentielles de 1,6 milliard de dollars...) et la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles (augmentation des émissions nettes de 2,7%, soit un coût annuel de 6 milliards de dollars).

Pour remédier à la pénurie d'eau, le document de la BM propose notamment la régularisation de la demande en plus de l'amélioration des approches de rationalisation et encourage les décideurs à développer davantage l'utilisation des techniques de dessalement de l'eau de mer en plus de la réutilisation des eaux usées.

Concernant la vulnérabilité côtière, Ranarividy a rappelé que le rapport propose de renforcer la résilience de ces zones via des investissements dans des systèmes d'alerte précoce permettant de réduire les pertes liées aux catastrophes de 12,4 milliards de dollars par an et la création d'une chaîne de valeur touristique durable et résiliente.

S'agissant de la décarbonisation du secteur énergétique, la responsable a précisé que l'enjeu consiste à assurer en premier lieu la souveraineté énergétique, ajoutant que cette action permettra d'augmenter de 2% la productivité du travail et de développer de 10% l'économie de carburant.

Ces actions favorisent l'amélioration de la situation macroéconomique, à savoir une croissance de 8,8% du PIB en 2030, une réduction de 78,1% des émissions GES (Gaz à effets de serre) et de 12% de la pauvreté, selon le scénario de la BM pour 2030, a-t-elle conclu.

Pour sa part, la ministre de l'Environnement Leila Chikhaoui a souligné que la Tunisie bien qu'elle ne contribue qu'à hauteur de 0,007% aux émissions mondiales, reste pleinement engagée dans les efforts de lutte contre les effets des changements climatiques.

Le pays s'est lancé dans cette démarche à travers entre autres la signature de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la soumission puis l'actualisation de sa contribution déterminée au niveau national (CPDN), ainsi que la stratégie nationale de transition écologique validée, le 3 février 2023, et qui a engagé tous les ministères, a-t-elle rappelé.

Et d'ajouter que la Tunisie dispose d'un grand atout en matière d'absorption des émissions de Carbone, à savoir les herbiers de posidonie qui poussent dans la mer et qui sont considérés comme des capteurs de Carbone 10 fois plus importants qu'un arbre de l'Amazonie.

Elle a souligné dans ce cadre que la Tunisie rend des services écosystémiques d'où la nécessité de l'appui des partenaires techniques et financiers pour renforcer cette résilience au bénéfice de la planète globalement.

A noter que les investissements cumulés nécessaires à la Tunisie pour garantir l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique et la décarbonation du secteur de l'énergie, s'élèveraient à 54 milliards de dollars (environ 168,5 milliards de dinars) à l'horizon 2050, selon le « Rapport national sur le climat et le développement en Tunisie » (CCDR) publié, le 29 novembre 2023, par le Groupe de la Banque mondiale en prélude à la COP28.

Ces investissements se répartissent à raison de 17,055 milliards de dollars (52,8 milliards de dinars) pour remédier à la pénurie en eau, 2,23 milliards de dollars (6,9 milliards de dinars) pour accroître la résilience face à l'élévation du niveau de la mer et aux inondations et 34,67 milliards de dollars (107,3 milliards de dinars) pour assurer la transition énergétique et décarboner le secteur.

UNICEF et Ministère de l'Éducation

un programme M4D pour prévenir le décrochage scolaire



Le ministère de l'éducation a mis en place, en collaboration avec l'organisation des nations unies pour l'enfance (UNICEF), des bureaux d'écoute et d'accompagnement des élèves dans 9 écoles pilotes dans le cadre du programme

modèle à quatre dimension (M4D) pour la prévention du décrochage scolaire.

Des salles préfabriquées ont été exploitées en tant que bureaux d'écoute et d'accompagnement des élèves qui sont exposés aux

dangers du décrochage scolaire dans les écoles pilotes réparties sur les gouvernorats de Tunis, Manouba, Monastir, Mahdia, le Kef, Béja et Nabeul selon un communiqué publié vendredi par l'UNICEF.

Ces bureaux d'écoute et d'accompagnement permettent aux élèves de bénéficier des services nécessaires selon les besoins de chacun en vue de lutter contre le phénomène d'abandon scolaire.

Le programme M4D, qui est réalisé avec un financement de l'agence américaine pour le développement international, combine les aspects structurels et pédagogiques pour réduire les risques du décrochage scolaire. Il comprend la mise en place de bureaux d'écoute et d'accompagnement des élèves au sein des établissements éducatifs et la mise en œuvre de mécanismes d'appui pédagogique.

WMC Le mag



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr



«Les Filles d’Olfa» de Kaouther Ben Hania remporte le César du meilleur film documentaire

"Les filles d'Olfa", de Kaouther Ben Hania, a remporté vendredi soir le César du meilleur film documentaire lors d'une cérémonie réunissant le gratin du cinéma français, à la salle de l'Olympia à Paris.

Recevant son prix, la réalisatrice tunisienne a appelé à l'arrêt du massacre à Gaza. "C'est tellement horrible et personne ne peut dire qu'il ne savait pas. C'est le premier massacre en live-screen, en direct sur nos téléphones", a-t-elle déploré.

Déjà primé à Cannes en 2023, "Les Filles d'Olfa" est également dans la course aux Oscars dans la catégorie du meilleur film documentaire. La cérémonie des Oscars 2024 aura lieu le 10 mars à Los Angeles.



Stratégie du secteur de l'énergie à l'horizon 2035

l'ITES propose des mesures complémentaires

Au cours de la dernière décennie, le déficit énergétique n'a cessé de s'accroître avec des répercussions négatives sur le bon fonctionnement de l'économie mais également sur l'indépendance – voire sur la souveraineté – énergétique de notre pays, et ce dans un environnement en bouleversement à l'échelle nationale, régionale et internationale.

En complément et en soutien de « la stratégie du secteur de l'énergie à l'horizon 2035 », adoptée par le Conseil des Ministres du 11 avril 2023, l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques vient de publier un policy paper intitulé :

« Préserver et renforcer notre sécurité énergétique »

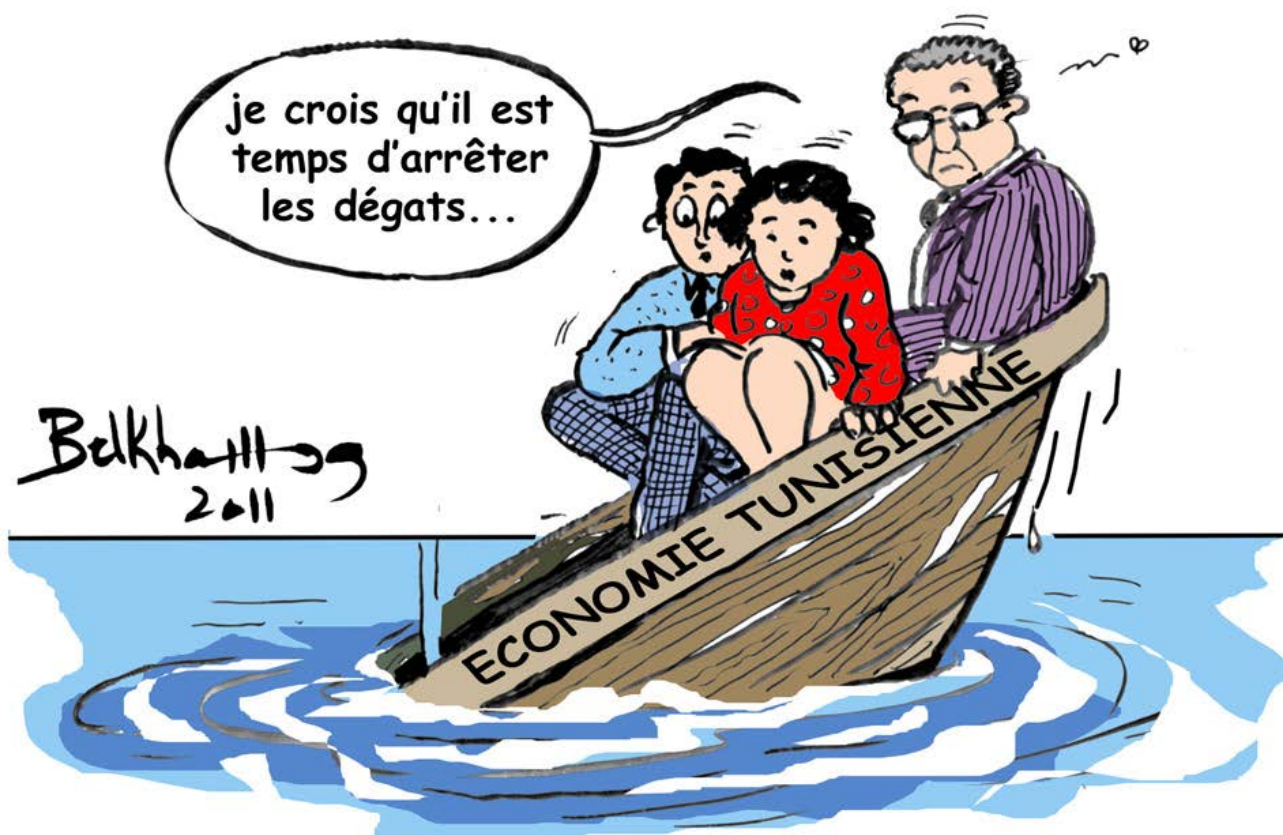
Ce document d'orientation stratégique se décline en trois parties :

- un diagnostic de la situation présente,
- des mesures opérationnelles à engager d'urgence
- des réformes à effet moins immédiat mais à déclencher en même temps que ces mesures d'urgence.

Le diagnostic du secteur de l'énergie fait ressortir les vulnérabilités, les difficultés

et les obstacles de toutes natures qui ont détérioré le système énergétique en Tunisie et continuent à l'entraver. Certains aspects justifient des interventions d'urgence à accompagner par des actions à entamer sans délais et, d'autre part, le lancement d'actions et la prescription de mesures dont l'effet est à court et moyen termes et qui sont à initier dans les plus brefs délais afin de positionner le secteur tunisien de l'énergie sur la bonne voie en vue de préserver et de renforcer la sécurité énergétique du pays.

L'étude et son résumé sont consultables au lien suivant : <https://www.ites.tn/>





H O R S - S É R I E

RETRAITE

En Tunisie





A chacun son printemps ...

L'histoire semble se répéter et s'accélérer. Ce qui se passe en Ukraine ressemble à s'y méprendre à des événements qui ont été initiés en Tunisie et se sont étendus plus ou moins sanguinairement à travers la planète... Est-on en train d'assister à une redistribution des cartes où la rue reprend aux occupants de ces bureaux feutrés, experts de tous bords dont nombreux seraient regroupés au sein d'une bâtisse appelée ONU; un pouvoir de décision qu'elle a perdu depuis longtemps, je dirais depuis la récupération de cette fameuse Révolution française qui, à l'époque, avait

provoqué un premier séisme faisant perdre aux dirigeants de l'époque leurs couronnes et leurs têtes...?

Par contre, ce qui m'a choquée dans la narration quasi instantanée des événements de Kiev, c'est qu'aucun journal, radio ou télévision occidental –même pas France 24- n'ait fait référence à la similitude avec ce qui s'est passé récemment dans ces pays arabes... les seuls qui en sont fiers et y ont fait une prestigieuse référence ce sont les Ukrainiens eux-mêmes qui ont appelé la place de la République le Maidan, ce que, imbécilement, les BHL de service

ont repris sous l'appellation place MAIDEN! Comme quoi les vieux réflexes reprennent le dessus et «là-bas», comme ils le disent si bien, ce n'est pas ici! Et quand je me rappelle des appellations infantilisantes de «révolution des jasmins», puis «printemps arabe», et quand les barbes se sont mises à fleurir, on a commencé à avoir peur de cet «hiver arabe», comme si l'histoire n'était qu'un vulgaire bulletin météorologique!

C'est un peu pour ça que je reste circonspecte devant les réactions de beaucoup de pays qui ne sont là que pour sauver leurs intérêts même à court

terme et que si on doit et on veut réussir, on ne peut compter que sur nous-mêmes. J'avoue que «la carte des risques tunisiens» dressée par les ambassades occidentales, et notamment américaine et française, m'a beaucoup fait sourire: la zone dite sûre correspond à ce qu'était l'Ifrqiya d'antan! Les zones dites à risques obéissent à ce que les médecins appellent «l'effet de bord» qui est toujours plus chaud que le reste comme le sont les espaces frontaliers dans le monde; on peut citer deux exemples: l'espace où se loge

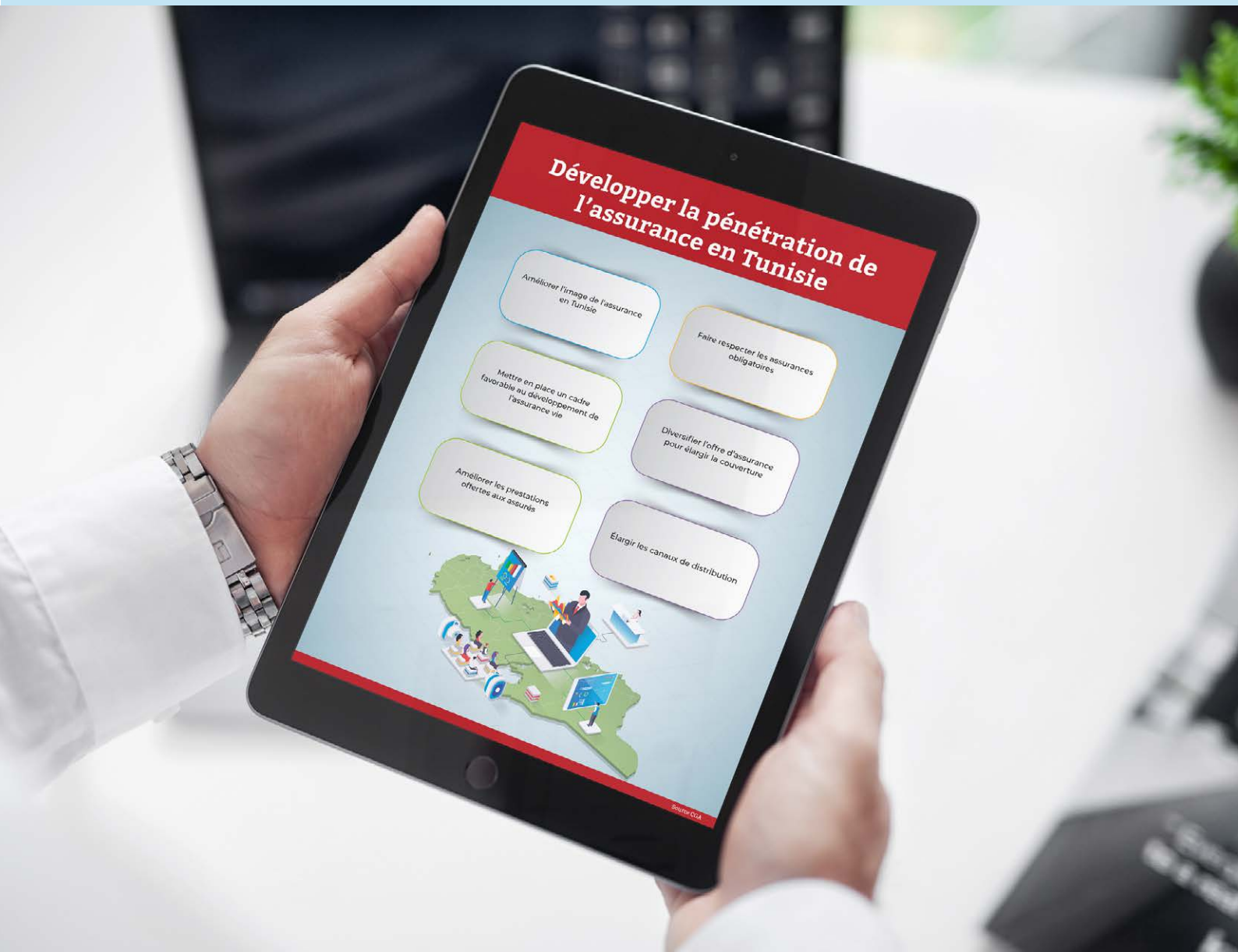
l'ETA espagnole ou la frontière américano-mexicaine où, malgré la présence d'un mur de 5000 km, cela n'a en rien réduit les échanges souterrains entre les deux pays...

Enfin, il faudrait s'y attendre si en Ukraine on a tout fait pour perturber la fête de sotchi, chez nous il y aura toujours des trouble-fêtes qui viendront faire du tort à ce bout d'Afrique qui est et reste vert depuis des millénaires; n'en déplaise aux oiseaux de mauvaise augure qui, eux, pratiquent un autre type de

terrorisme en affirmant que le désert guette Carthage! Je leur dis que Carthage est désertique et vide depuis que son seigneur et maître l'a quitté pour aller reposer en paix dans sa ville natale!

Donc, haut les cœurs tant que ses hommes et ses femmes y croient, notre Tunisie sera sauvegardée et protégée de ces affections virales financées par ces potentats dont la durée de vie n'excède pas celle d'un puits de pétrole!

*Ibtissem
février 2014*



wmc
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité

Pratiquiers
Bénévoles
Habitation

Vie
Santé
Habitation

Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmc.com



Figue de Djebba, ou quand un produit de terroir réussit à désenclaver une localité et autonomiser sa population

Le petit village de Djebba à Béja (nord-ouest de la Tunisie), érigé sur les hauteurs de djebel Gorra, tire désormais sa notoriété de ses fameuses "figues de Djebba" (ou "Karmous Djebba" en arabe), avec "Appellation d'origine contrôlée" (AOC), un label officiel certifiant la conformité du fruit à des exigences de qualité et de traçabilité.

Bien qu'il soit un coin paradisiaque, avec ses sources d'eau, son parc naturel et ses paysages naturels pittoresques, ce petit village de la délégation de Thibar n'a pu être désenclavé, visible et ouvert à davantage de visiteurs qu'au moment où ses figues, violettes et succulentes, rehaussées par le certificat AOC, ont pris le chemin vers les circuits de distribution en

Tunisie et à l'étranger. Toute une dynamique a été créée autour de ce fruit succulent.

Mardi 10 juillet 2018, une journée d'ouverture de la campagne de la figue de Djebba a été organisée par le ministère de l'Agriculture, le Groupement interprofessionnel des fruits (GIFruits) avec l'appui du Projet d'accès aux marchés



des produits agro-alimentaires et de terroir (Pampat), mis en œuvre à Djebba par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), moyennant un financement du secrétariat d'Etat à l'Économie suisse (SECO).

Des journalistes et des experts ont fait le déplacement au petit village de Djebba pour voir de près comment ce fruit a réussi à créer une dynamique économique, culturelle et touristique dans une petite localité rurale du nord-ouest tunisien.

Dans cette localité où vit une population d'environ 6.000 habitants, tout tourne autour de la figue. La production de ces fruits représente la principale source de revenus des familles, ce qui explique leur grand intérêt à valoriser davantage ce produit phare pour contribuer au développement de leur région.

La figue, une aubaine pour les locaux

Depuis 2014, plus de 60 agriculteurs de Djebba ont créé la Société Mutuelle des Services Agricoles (SMSA) "Djebba Fruits" dans le but de vendre directement sur les marchés des figues AOC certifiées de qualité supérieure. La SMSA dispose désormais d'une unité de conditionnement à Djebba qui a obtenu l'agrément technique à l'export et d'un

camion frigorifique qui assure le respect de la chaîne de froid jusqu'au point de vente final.

"Aujourd'hui, la société compte 120 femmes et hommes qui œuvrent pas uniquement à la promotion de la figue de Djebba mais à la valorisation de ses produits afin d'assurer une meilleure visibilité sur le marché local mais aussi à l'international", a fait savoir la gestionnaire de SMSA Djebba, Lobna Mimouni.

Les Figues de Djebba avec le label AOC sont commercialisées sur le marché local et exportées aussi vers la France, le Canada et les Emirats Arabes Unis, a-t-elle encore ajouté.

Najah Ben Ammar, responsable au groupement "GIfruits" a indiqué, pour sa part, que la Tunisie a exporté, en 2017, 42 tonnes de cette variété de figue. Au total, 117 tonnes de figues de Djebba ont été commercialisées en 2017 sous le label "AOC" contre 3 tonnes en 2016. La production annuelle de ce fruit est estimée à 3.500 tonnes, a précisé le responsable.

Réseau de distribution et emploi...

"Sur le plan local, les efforts seront intensifiés pour multiplier les réseaux de distribution qui ont concerné en 2017 les deux supermarchés "Carrefour" et

Tunisia, Build Innovation

Une rencontre «Tunisia, Build Innovation» (Tunisie, construire l'innovation) sera organisée le mardi 27 Février à Barcelone, en marge de la participation Tunisienne au Mobile World Congress (MWC 2024), a fait savoir, jeudi, l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur «FIPA-Tunisie».

Se tenant sous l'égide de l'Ambassade de Tunisie en Espagne, Tunisia Export et la représentation de FIPA-Tunisie à Madrid, la rencontre de Networking sera une occasion pour la délégation tunisienne de start-ups de nouer des contacts avec des opérateurs espagnols et internationaux dans le domaine de l'innovation et des réseaux de nouvelle génération.

Le MWC (Congrès mondial de la téléphonie mobile) est le lieu où se rencontrent les leaders du domaine du numérique et des tendances du mobile. A noter que le MWC 2023 avait accueilli sur 3 jours, près de 89 000 participants.

"Magasin général" pour les étendre, en 2018, à de nouveaux points de vente", a encore ajouté Ben Ammar.

Pendant la campagne, la SMSA offre des opportunités de travail à un nombre important de Djebbaois à différents niveaux de la chaîne de distribution allant de la collecte au conditionnement jusqu'à l'acheminement de la marchandise vers les marchés. Pour la SMSA, l'AOC offre une plus-value claire: en 2016, les figues AOC se vendaient jusqu'à 80% plus chères que les figues standard.

La campagne des Figues de Djebba s'étale sur une période de 4 mois, depuis fin juin jusqu'en septembre, et attire du monde à ce village qui s'élève sur les hauteurs des champs de vignes et des forêts de pin d'Alep de Thibar.

Cette figue de la variété locale "Bouhouli", qui ne pousse que dans cette localité de montagne, est le seul fruit de Tunisie à avoir reçu le label AOC. Elle a ainsi réussi à faire parler de ce village et à améliorer sa visibilité et, partant, à créer une nouvelle dynamique économique, culturelle et touristique en valorisant les traditions et l'histoire de la région.

Le festival...

Le Festival dédié à la figue de

Djebba est, cette année, à sa 25ème édition. Il se tiendra du 14 au 31 juillet 2018 et comprendra des conférences scientifiques, des expositions de vente des produits de terroir, outre des spectacles d'animation pour les enfants..

En Tunisie, les produits de terroir et les labels de qualité liée à l'origine commencent à faire du chemin depuis plusieurs années. En novembre 2017, la Tunisie a organisé son premier concours de produits de terroir sous le leadership de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA).

La figue de Djebba est aujourd'hui une success-story pour le "Projet d'accès aux marchés des produits agroalimentaires et de terroir" (PAMPAT), mis en œuvre par l'ONUDI en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et le GIFRUIT, avec un financement suisse de 4,2 millions d'euros.

Ce projet, qui s'est étalé sur la période 2013-2017, avait pour objectif d'apporter un appui aux populations locales en améliorant la performance de trois chaînes de valeurs concernant des produits phares de la Tunisie: la figue de Djebba, la harissa de Kairouan et les figues de barbarie de Kasserine.

(Juillet 2018)



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





À VOTRE SERVICE
ET *plus* ENCORE



TUNISIE



www.comar.tn